

— Notice technique et d'installation —

Chaudières murales avec ballon intégré

EGVB 23H / 28H - EGLB 23H

étanche à ventouse, tirage naturel et V.M.C.

Edition : Juillet 1998



modèles et brevets déposés

Sommaire

Synthèse de la gamme	2	Règles d'installation	11
Descriptif technique	3	Montage	15
Implantation des canalisations sur la plaque de robinetterie	4	Mise en œuvre des ventouses	22
	4	Mise en sécurité	30
	4	Entretien	31
GLB Descriptif technique	5	Caractéristiques techniques	33
Cotes d'encombrement	6	Débit gaz	35
Schéma électrique	7	Débits massiques des produits de combustion	35
GVB Descriptif technique	8	Caractéristiques hydrauliques	36
Cotes d'encombrement	9	Performances	37
Schéma électrique	10		

Synthèse de la gamme

Chaudières à tirage naturel et V.M.C. (GLB)

Les chaudières sont livrées en un seul colis (monobloc).

Désignation de la chaudière	A tirage naturel B ₁₁ BS	Ventilation mécanique contrôlée B ₁₁ V.M.C.	N° CE	
			B ₁₁ BS	B ₁₁ V.M.C.
EGALIS GLB-23	OUI	OUI	2416	2717

Chaudières étanches à ventouse (GVB)

Les chaudières sont livrées en deux colis :

- le premier contient la chaudière (monobloc),

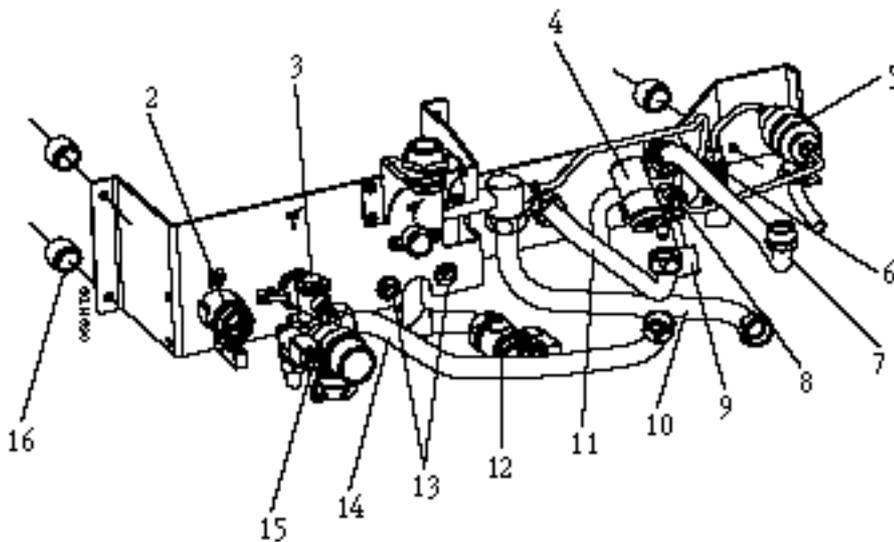
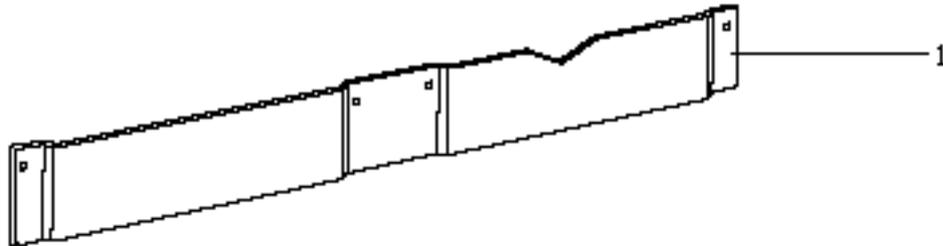
- le second contient le kit de sortie fumée ou une adaptation au conduit fumée vertical, 3CE :

- le G7A07 en sortie horizontale,
- le G7A05 en sortie verticale,
- le G7A04 en sortie 3CE.

Désignation de la chaudière	Ventouse horizontale C12 Ø 60 X 100 sortie supérieure 0,4 à 3 m	Ventouse verticale C32 Ø 80 X 125 sortie supérieure jusqu'à 9 m	Conduit collectif C42 Ø 60 X 100 0,2 à 3 m	Certificat CE
EGALIS GVB-23H	OUI	OUI	OUI	2418
EGALIS GVB-28H	OUI	NON	OUI	2449

Descriptif technique

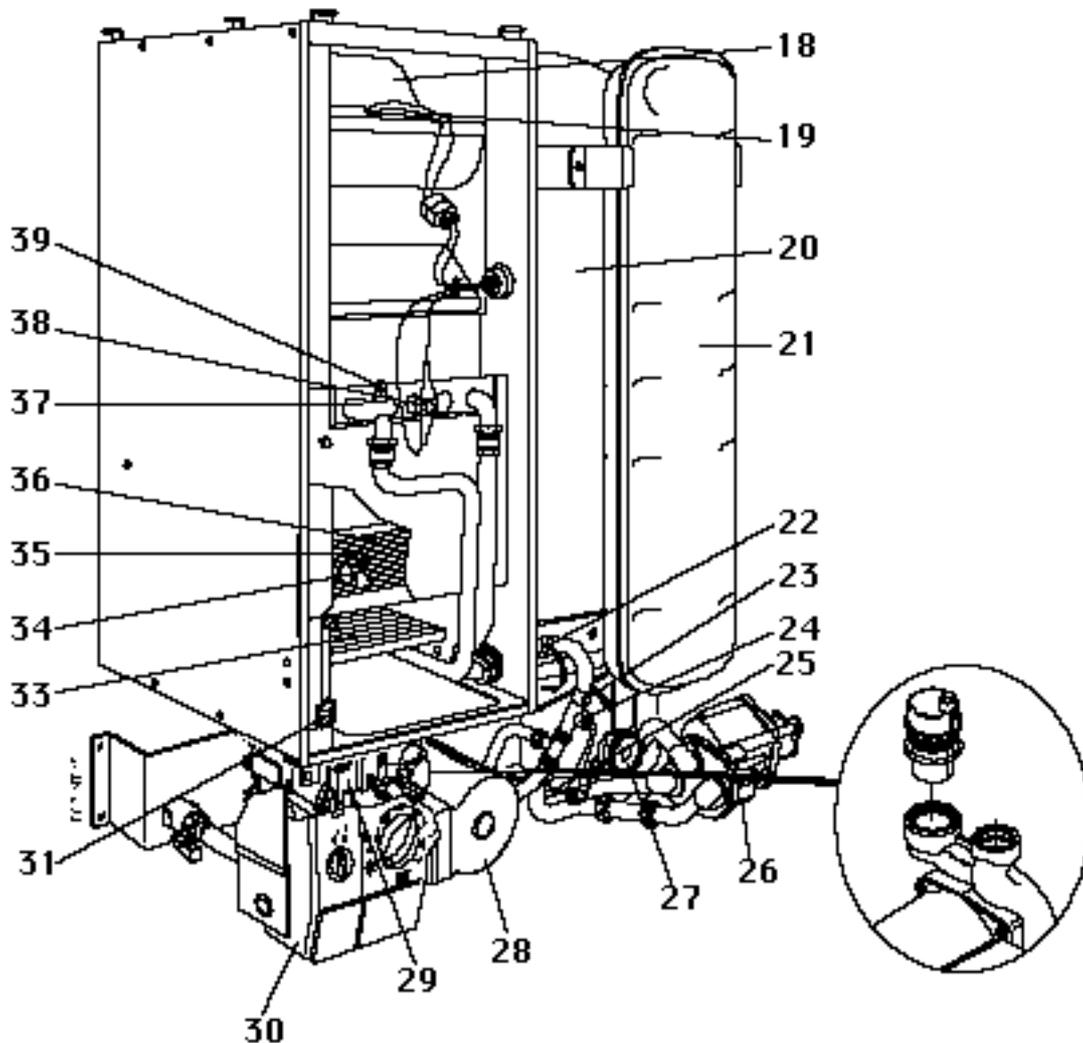
Détail de la plaque de robinetterie



- | | | | |
|---|---|----|---|
| 1 | Traverse d'accrochage | 9 | Robinet de remplissage |
| 2 | Robinet gaz | 10 | Tube de départ d'eau de pré-chauffage |
| 3 | Raccord de départ chauffage avec robinet d'isolement et soupape de sécurité ou vidange (tarée à 3 bars) | 11 | Tube de départ eau chaude sanitaire |
| 4 | Soupape ballon (vidange) | 12 | Raccord retour chauffage avec robinet d'isolement |
| 5 | Disconnecteur | 13 | Fixation du circulateur |
| 6 | Robinet d'isolement du disconnecteur | 14 | Tube de liaison réchauffage ballon |
| 7 | Tube d'arrivée d'eau froide sanitaire | 15 | By-pass réglable |
| 8 | Raccord de départ d'eau froide sanitaire | 16 | Entretoise |

Descriptif technique

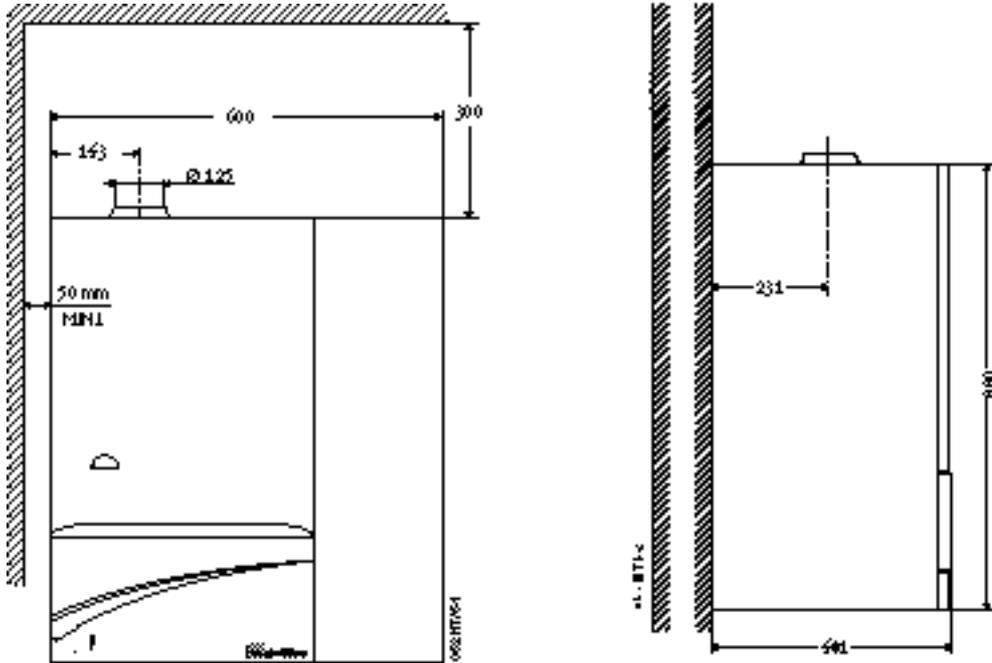
EGLB 23H



- | | |
|--|---|
| 18 Buse coupe-tirage | 29 Bloc gaz |
| 19 Sonde S.P.O.T.T. ou sonde individuelle VM.C. | 30 Tableau électrique (avec sécurité hors gel) |
| 20 Ballon de 50 litres | 31 Rampe gaz |
| 21 Vase d'expansion de 7,5 litres | 33 Cendrier |
| 22 Thermostat limiteur de chauffage | 34 Electrode de contrôle |
| 23 Bulbe de prise de température du thermo-manomètre | 35 Electrodes d'allumage |
| 24 Prise de pression thermo-manomètre | 36 Brûleur |
| 25 Tube vanne 3 voies/raccord retour chauffage | 37 Corps de chauffe |
| 26 Vanne 3 voies | 38 Thermostat de sécurité contre la surchauffe et le manque d'eau (Automatique) |
| 27 Thermo-manomètre indiquant la température et la pression du chauffage | 39 Purge manuelle |
| 28 Circulateur à deux vitesses (dégazeur intégré) | |

Cotes d'encombrement

EGLB 23H
Tirage naturel ou V.M.C.



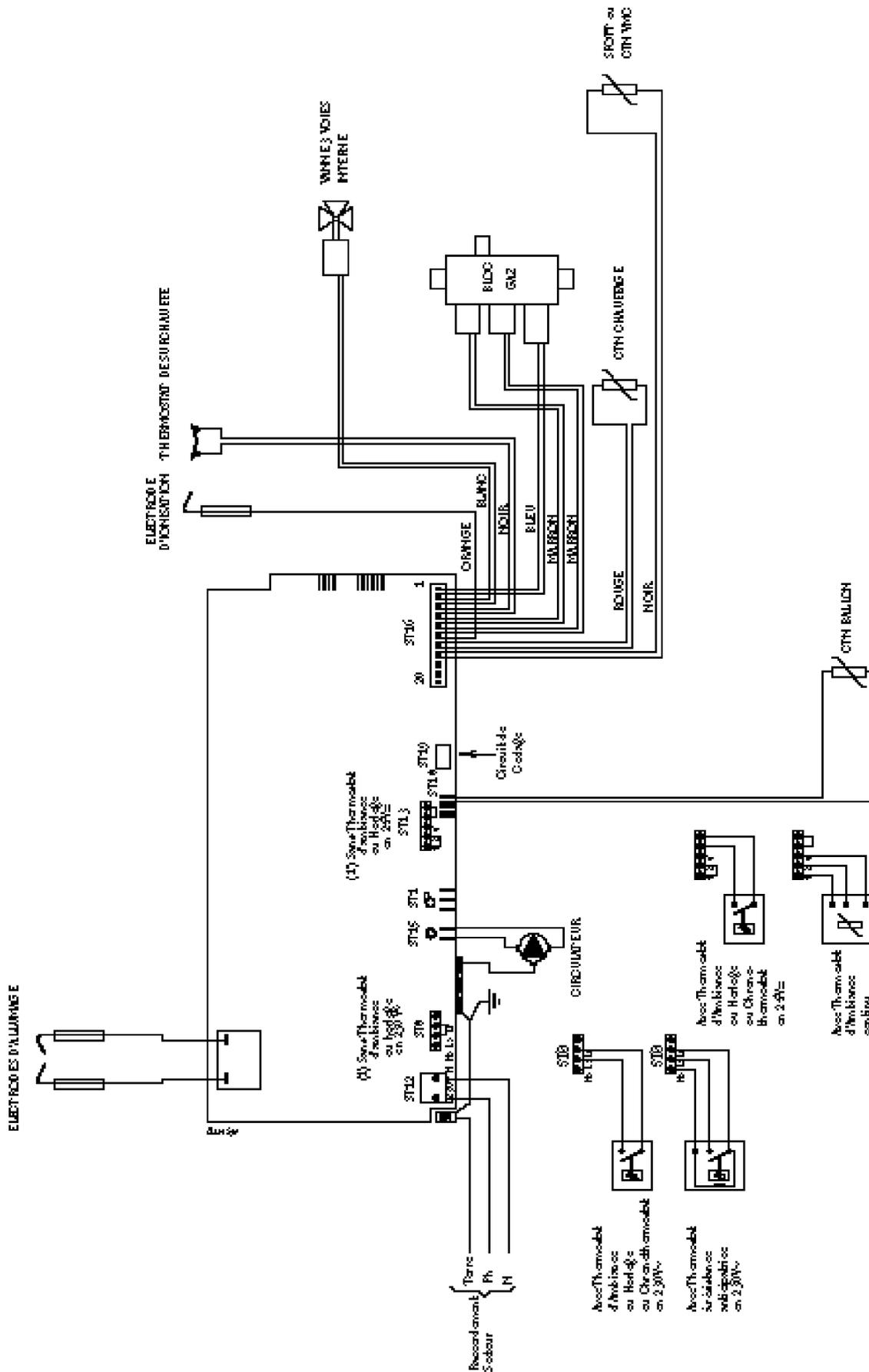
Nota :

Les cotes sont en mm.

⚠ Prévoir un dégagement de 200 mm sous la chaudière pour le débattement du tableau électrique et de la porte.

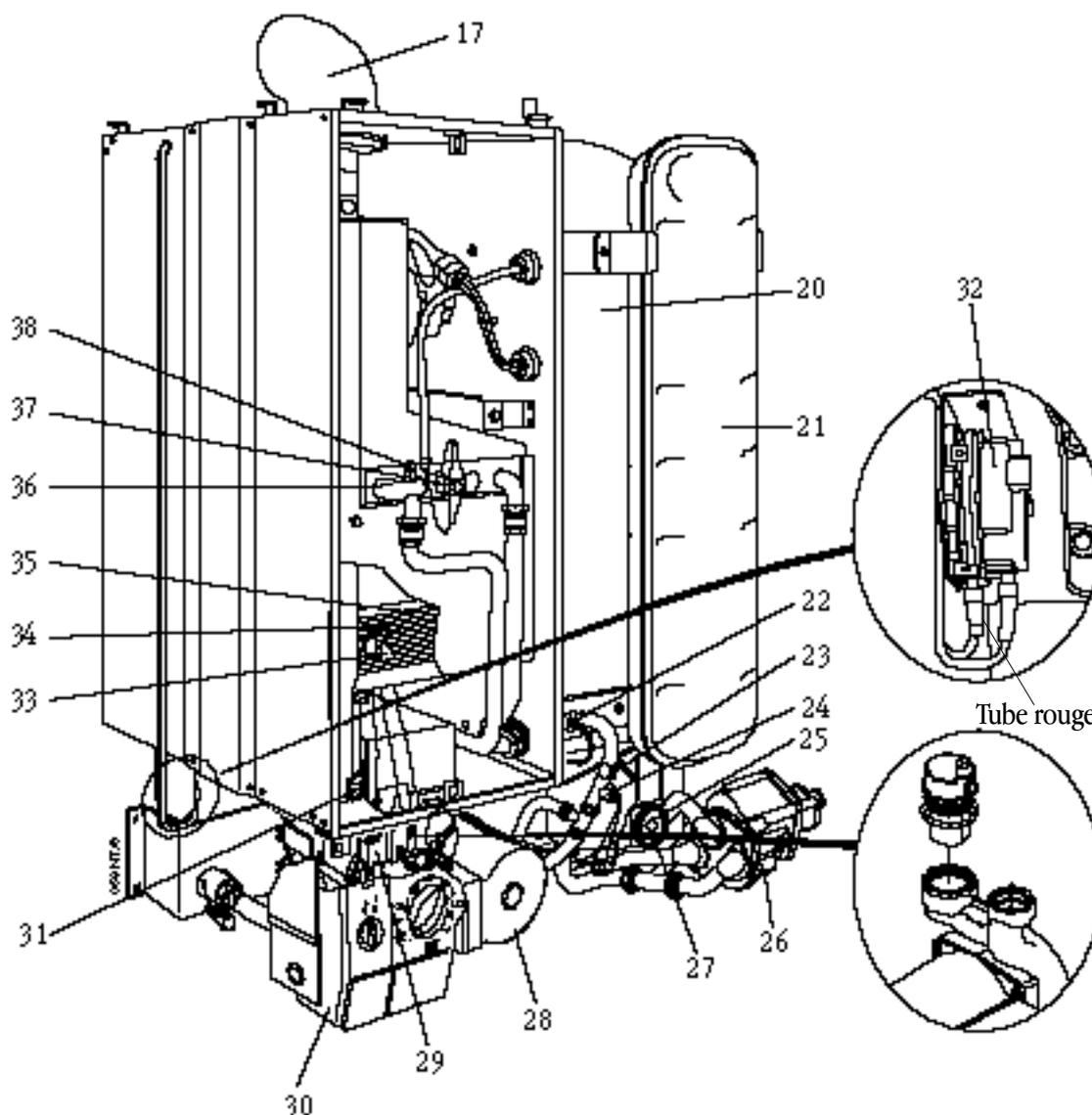
Schéma électrique

EGLB 23H
Tirage naturel ou V.M.C.



Descriptif technique

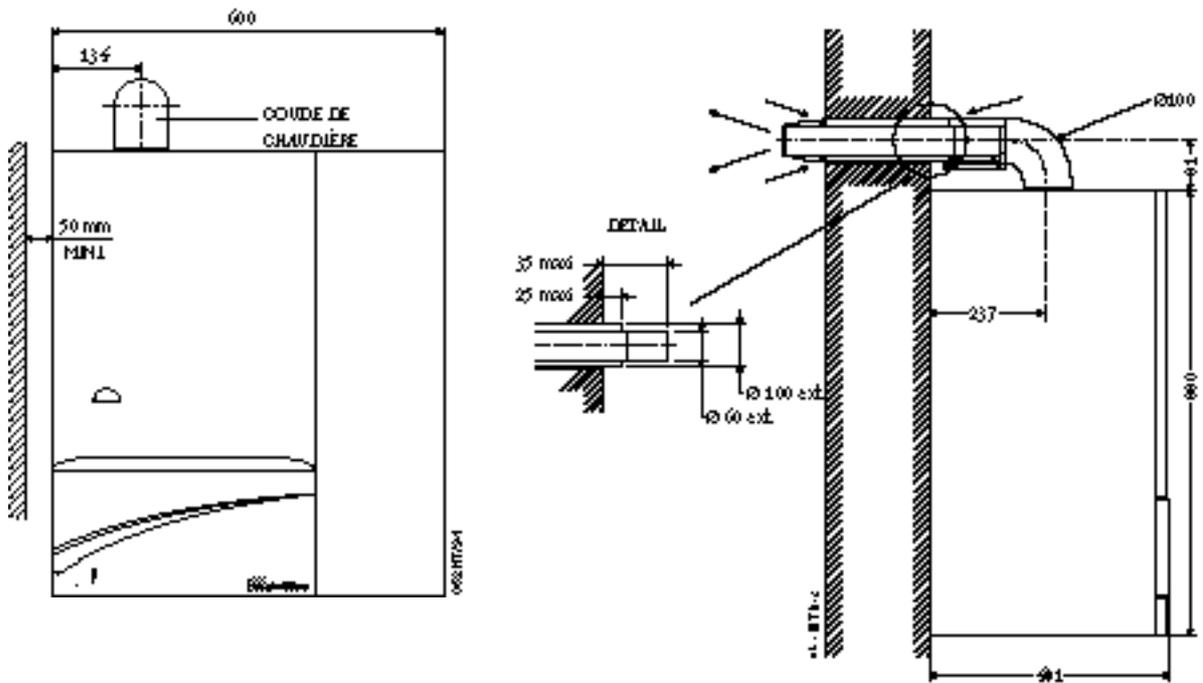
EGVB 23H et EGVB 28H Etanche à ventouse



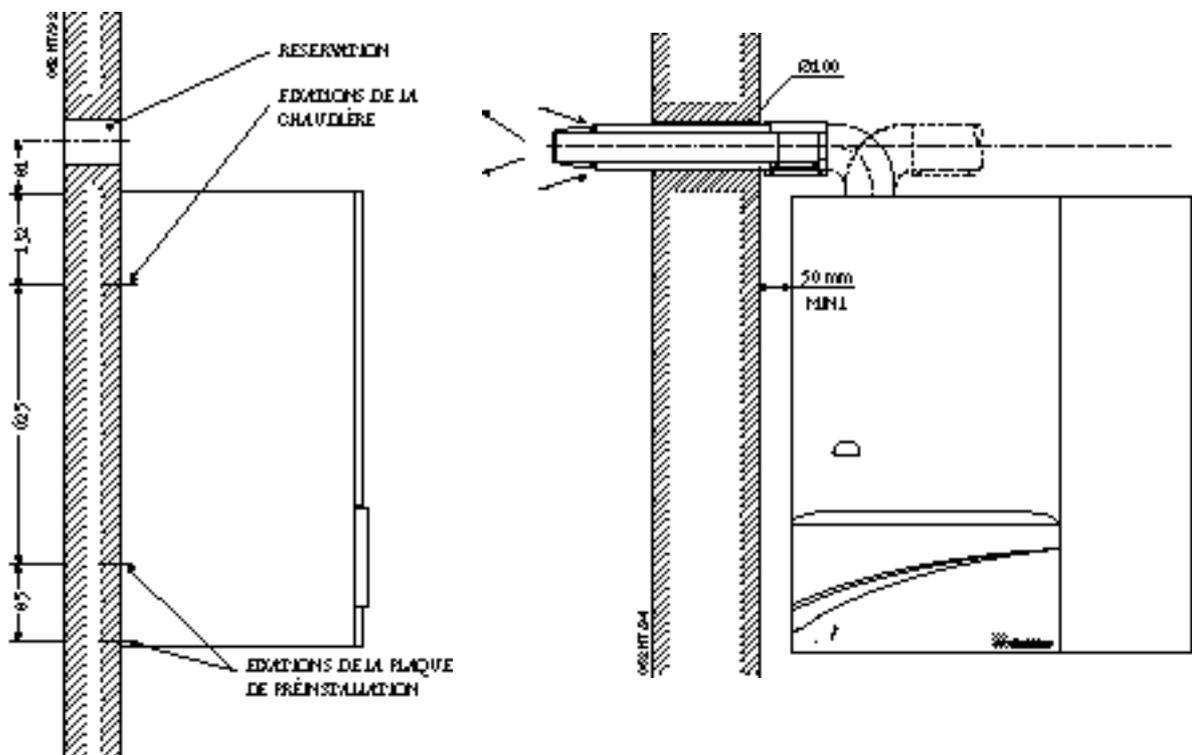
- | | | | |
|----|--|----|--|
| 17 | Coude "Ventouse" sortie supérieure (type C12) ou adaptateur G7A05 "ventouse" sortie verticale (type C32) ou raccordement à conduit collectif 3 CE (type C42) | 28 | Circulateur à deux vitesses (dégazeur intégré) |
| 20 | Ballon de 50 litres | 29 | Bloc gaz |
| 21 | Vase d'expansion de 7,5 litres | 30 | Tableau électrique (avec sécurité hors gel) |
| 22 | Thermostat limiteur de chauffage | 31 | Rampe gaz |
| 23 | Prise de pression thermo-manomètre | 32 | Manostat de sécurité de débit d'air |
| 24 | Bulbe de prise de température du thermo-manomètre | 33 | Electrodes d'allumage |
| 25 | Tube vanne 3 voies/raccord retour chauffage | 34 | Electrode de contrôle |
| 26 | Vanne 3 voies | 35 | Brûleur |
| 27 | Thermo-manomètre indiquant la température et la pression du chauffage | 36 | Corps de chauffe |
| | | 37 | Thermostat de sécurité contre la surchauffe et le manque d'eau (Automatique) |
| | | 38 | Purge manuelle |

Cotes d'encombrement

EGVB 23H et EGVB 28H
Etanche à ventouse



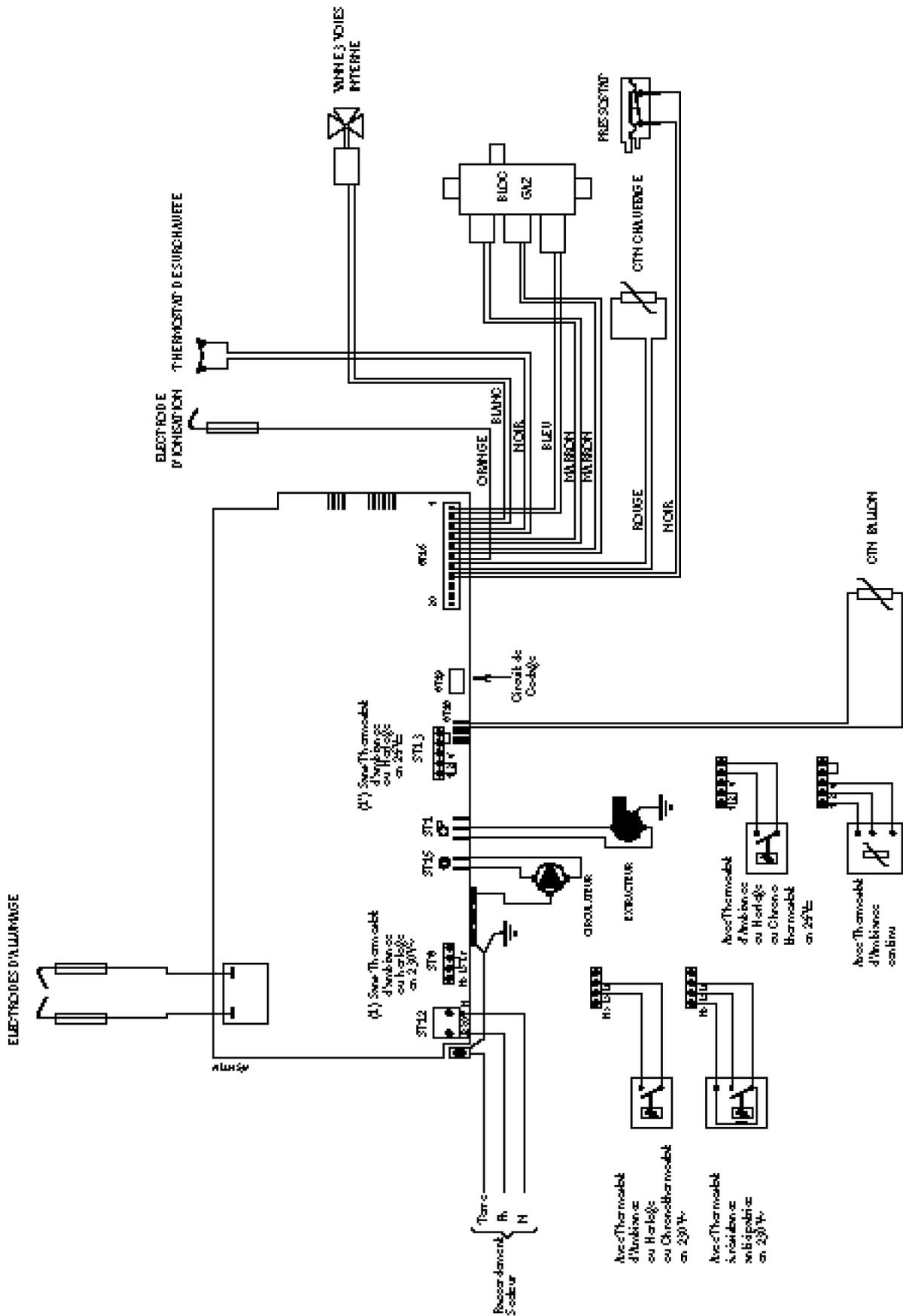
⚠ Prévoir un dégagement de 200 mm sous la chaudière pour le tableau électrique et la porte.



NOTA : respecter une inclinaison de la ventouse vers le bas extérieur, de 35 à 50 mm par mètre.

Schéma électrique

EGVB 23H et EGVB 28H
Etanche à ventouse



Règles d'installation

Réglementation générale

Cet appareil est conforme aux directives européennes

- 90/396/CEE - Appareils à gaz
- 73/23/CEE - Basse tension
- 89/336/CEE - Compatibilité électromagnétique
- 92/42/CEE - Rendement des chaudières à eau chaude

Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes et règles de l'art en vigueur, notamment :

- **Arrêté du 2 août 1977** : Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances,
- **Arrêté du 23 novembre 1992 et du 28 octobre 1993 modifiant l'arrêté du 2 août 1977**
 - **Norme DTU P 45-204** : Installations de gaz (anciennement DTU n°61-1 - Installation de gaz - Avril 1982 + additif n°1 juillet 1984),
 - **Règlement Sanitaire Départemental**,
 - **Norme NFC 15-100** : Installations électriques à basse tension.
 - **Recommandations ATG B.84** du 2 Septembre 1996.

Etablissements recevant du public

Conditions réglementaires d'installation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a. Prescriptions générales

- Pour tous les appareils :
Articles GZ : Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
- Ensuite, suivant l'usage :
Articles CH : Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

Articles GC : Installations d'appareils de cuisson destinés à la restauration.

b. Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc.)

L'article 4 de l'arrêté du 10 avril 1974

Précise que dans les logements neufs «les installations de chauffage individuel doivent comporter un dispositif de réglage automatique, par logement ou par pièce réglant la fourniture de chaleur en fonction, soit de la température extérieure, soit de la température intérieure» (thermostat d'ambiance, robinet thermostatique). En cas d'installation de robinets thermostatiques, ne pas équiper tous les radiateurs ou prévoir une boucle de recyclage.

Chauffage

Soupape de sécurité chauffage

Celle-ci a pour but de protéger la chaudière et toute l'installation contre les surpressions éventuelles. Elle est réglée en usine pour que son fonctionnement intervienne lorsque la pression dans le circuit atteint environ 3 bars. Une douille soudée se montant sur la soupape permet l'écoulement du trop-plein vers une canalisation de vidange **qui doit être à écoulement visible**.

Enfin, en tournant le bouton de vidange on peut provoquer l'ouverture manuelle de la soupape pour vidanger partiellement ou complètement le circuit de chauffage de la chaudière. Pour la fermeture, relâcher simplement le bouton.

Dégazage de l'installation

Elles sont équipées d'un dispositif de dégazage permanent (séparateur d'air + purgeur à flotteur) sur le circulateur dans la chaudière. Toutefois, les chaudières à haut rendement doivent être raccordées sur un circuit chauffage parfaitement dégazé et exempt d'impuretés.

Afin de faciliter le dégazage à la mise en service, il est recommandé de remplir le circuit chauffage à une pression située entre 1,5 et 2 bars.

Le non-respect de ces règles d'installation peut entraîner des mauvaises performances ou des bruits anormaux au niveau de l'installation.

Pour éviter les phénomènes d'électrolyse consécutifs à l'emploi pour la réalisation des installations, de matériaux de natures différentes, il est recommandé de mélanger à l'eau de chauffage, en proportion conseillée par les fabricants, certains produits neutralisants conformes à la réglementation sanitaire, qui évitent les productions de gaz et la formation éventuelle d'oxyde.

Antigel :

Il y a possibilité de mettre de l'antigel dans l'installation (respecter le dosage).

Dans ce cas, laisser le circulateur sur la vitesse maxi.

Raccordement sanitaire

La pression statique de l'eau sanitaire, tous robinets fermés, ne doit pas dépasser 8 bars.

Dans le cas contraire, prévoir obligatoirement sur l'installation un limiteur de pression.

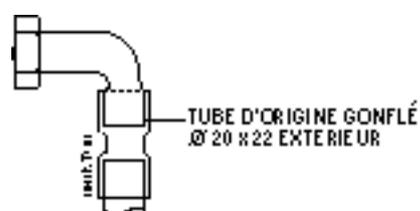
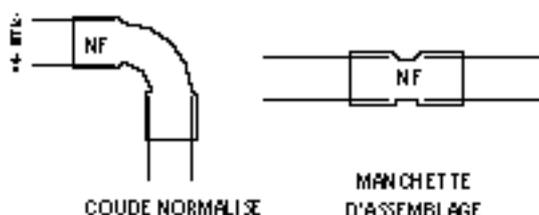
Les tuyauteries et robinetteries sanitaires doivent être prévues pour assurer un débit d'eau suffisant aux postes de puisage, selon la pression d'alimentation.

En cas d'installation comportant un clapet anti-retour ou un limiteur de pression sur l'arrivée sanitaire, prévoir le montage d'un groupe de sécurité permettant le raccordement à une évacuation à écoulement visible en cas de surpression dans le circuit.

Raccordement gaz

Le DTU 61.1 cahier des charges chapitre 3-312 précise que "les assemblages par brasage capillaire doivent être réalisés exclusivement par raccords conformes à la spécification ATG B524-2..."

Exemples d'emboitures autorisées :



Recommandations importantes

Il est nécessaire :

- de prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante, destiné à recueillir les particules ou oxydes qui se détacheraient des parois internes en cours de fonctionnement,
- de prévoir des purges d'air (manuelles ou automatiques) sur chaque radiateur, ainsi que des points bas de vidange.

Avant de mettre en route cet appareil, il est conseillé de procéder au nettoyage de l'installation par circulation d'eau afin d'éliminer toutes particules ou graisses pouvant à plus ou moins longue échéance perturber son bon fonctionnement.

Utiliser éventuellement un détergent, mais ensuite rincer soigneusement.

Ne pas utiliser de solvant ni d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc.) pour effectuer ce nettoyage.

Réglementation de sortie cheminée (EGLB)

A tirage naturel type B11_{BS}

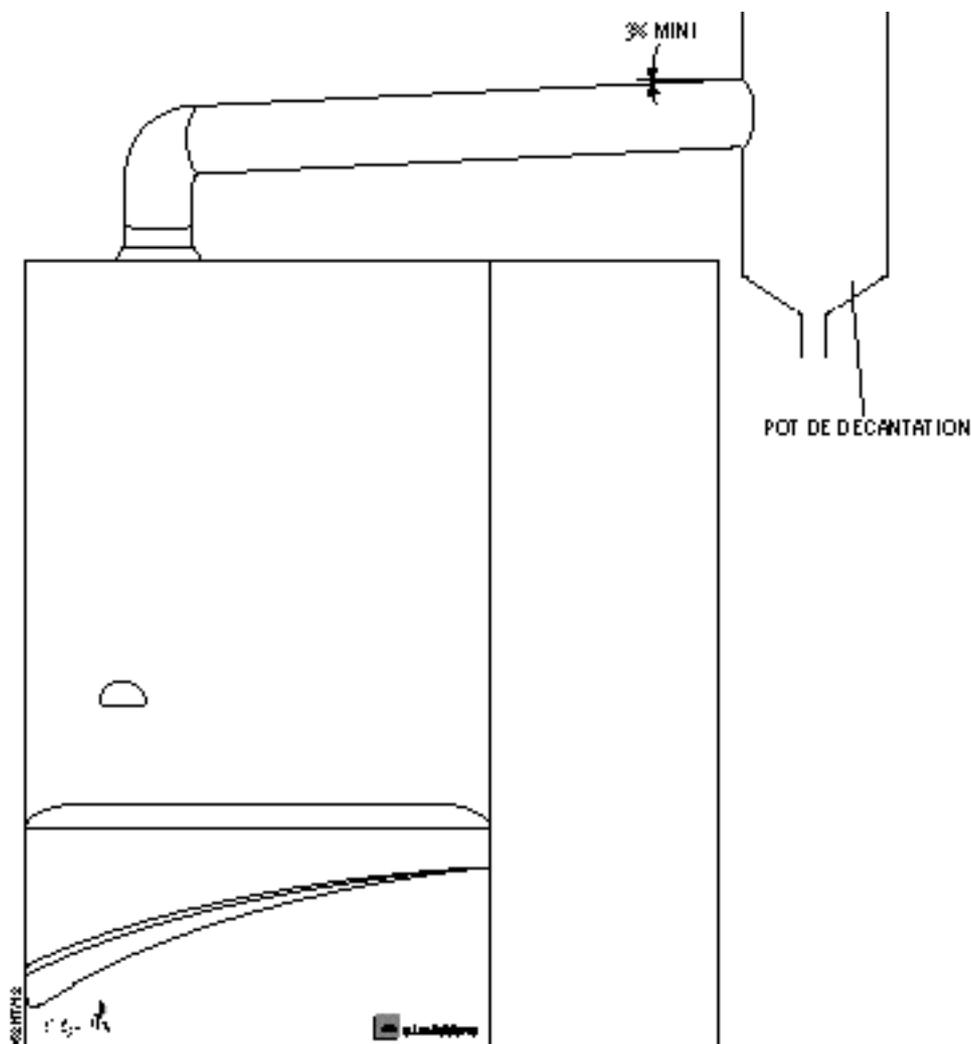
L'installation et le réglage doivent être réalisés par un installateur qualifié de votre choix.

Ces appareils sont prévus pour être reliés à un conduit d'évacuation s'emboîtant dans la buse coupe-tirage et raccordé au conduit de fumée adapté à la puissance de l'appareil (voir les tableaux des sections des cheminées suivant la puissance de l'appareil et la hauteur du conduit, tableaux des recommandations ATG B.84 du 2 Septembre 1996).

Il est conseillé de prévoir un dispositif susceptible de recueillir les condensations de la cheminée.

Le local dans lequel l'appareil est installé doit comporter des aménagements d'air réglementaires. Celles-ci ne doivent en aucun cas être obstruées. Prévoir l'installation de toute chaudière murale dans un local présentant une atmosphère ambiante exempte de poussières abondantes, de vapeurs grasses ou corrosives.

Si la partie horizontale du conduit d'évacuation mesure moins de 1 mètre, celle-ci doit avoir une pente d'au moins 3 % vers le haut (voir figure ci-dessous).



Réglementation des sorties ventouse type C (EGVB)

L'air neuf nécessaire à la combustion des chaudières à ventouse est pris à l'extérieur soit par le terminal horizontal ou vertical, soit par l'intermédiaire du conduit collectif 3CE, les produits de combustion étant rejetés à l'extérieur par les conduits concentriques correspondants. Concernant la ventilation du local ou l'évacuation des produits de combustion, il n'existe aucune condition préalable à son installation. Mais ces appareils doivent obligatoirement être raccordés :

- soit au dispositif horizontal type C12,
- soit au dispositif vertical type C32,
- soit au dispositif collectif 3 CE type C42.

Ventouse horizontale Ø 100

Réglementation sur les sorties des micro-ventouses.

- **L'arrêté du 2 août 1977 indique :**
Les orifices d'évacuation des appareils à circuit étanche rejetant les gaz brûlés à travers un mur extérieur doivent être situés à 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et à 0,60 m

de tout orifice d'entrée d'air de ventilation. Ces deux distances s'entendent de l'axe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés au point le plus proche de la baie ouvrante ou de l'orifice de ventilation.

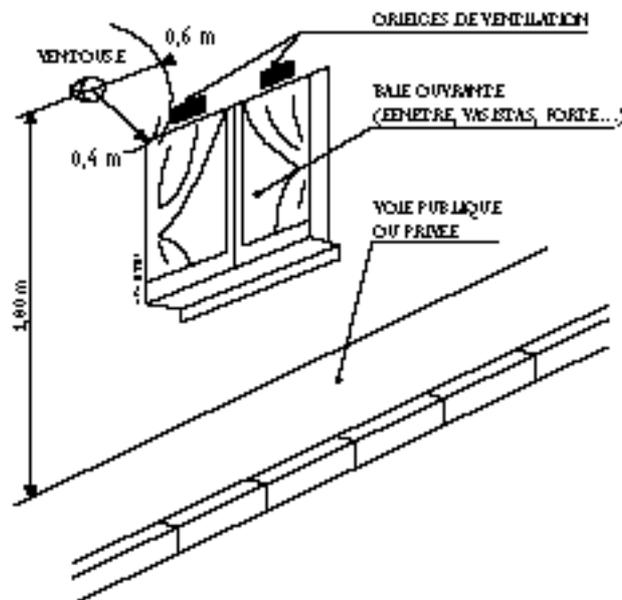
Les orifices d'évacuation et de prise d'air des appareils à circuit étanche débouchant à moins de 1,80 m au-dessus du sol doivent être protégés efficacement contre toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal.

Les orifices d'évacuation débouchant directement sur une circulation extérieure (notamment voie publique ou privée) à moins de 1,80 m au-dessus du sol doivent comporter un déflecteur inamovible donnant aux produits de combustion "une direction sensiblement parallèle au mur".

Il faut entendre par voie publique ou privée, où débouche une ventouse, tout passage tel que :

- trottoir public ou privé,
- allée de circulation,
- rue piétonne,
- coursive,
- escalier (paliers et marches y compris)...

Schéma sur l'arrêté du 2 août 1977



En aucun cas le constructeur ne saurait être tenu pour responsable si ces prescriptions n'étaient pas respectées.

e.l.m. leblanc décline toute responsabilité dans le cas d'un remontage défectueux ou d'une modification des éléments de l'appareil et particulièrement ceux des dispositifs V.M.C ou S.P.O.T.T.

Montage

1 - Positionnement de l'appareil

Définir l'emplacement de l'appareil en tenant compte des contraintes liées aux conduits :

- éloignement maximal de toute déformation de surface telle que tuyau, gaine, encoffrement, etc.,
- également les conditions d'accessibilité à l'appareil pour toutes interventions d'entretien (de préférence réserver une distance minimale de 50 mm autour de l'appareil),
- pour garantir l'évacuation correcte des produits de combustion, la longueur minimale de la cheminée ne doit pas être inférieure à 1 m.

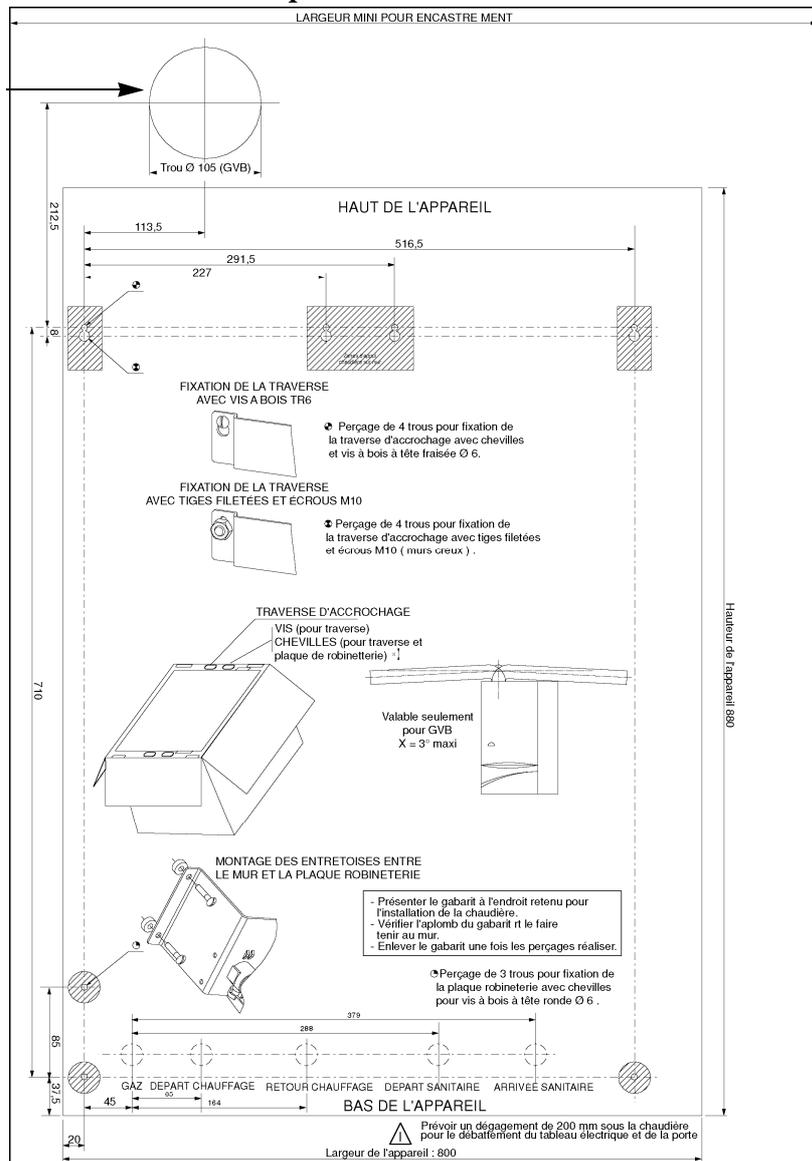
2 - Mise en place de la chaudière

- Percer les 7 trous de fixation $\varnothing 8$ (murs durs) ou percer 4 trous de fixation $\varnothing 10$ pour la traverse d'accrochage et trous de fixation pour la plaque de robinetterie (murs creux) en utilisant le gabarit de pose.
- Fixer la traverse d'accrochage avec 4 des tiges filetées et 4 écrous M10 ou les 4 vis à bois TR6 selon le cas.
- Fixer la plaque de robinetterie à l'aide des 3 vis bois TR6 sans oublier les 3 entretoises.

L'installation étant terminée, mettre en place la chaudière sur la traverse d'accrochage. Utiliser les joints d'origine fournis avec nos appareils.

Faire la réserve pour la ventouse uniquement en C₁₂ et C₄₂ avec ce même gabarit.

Gabarit de pose



Mise en eau et purge

Attention : ne jamais ouvrir le gaz avant d'effectuer la mise en eau.

Les différents raccordements étant effectués, vérifier l'ouverture des robinets de réglage des radiateurs, des robinets d'isolement de la chaudière et un robinet de puisage de l'installation jusqu'au purgeage complet du circuit eau chaude.

Effectuer une purge d'air soignée de toutes les canalisations chauffage au moyen des purges disposées à cet effet.

Procéder de façon identique au niveau de la chaudière, en desserrant :

- le bouchon central du circulateur,
- le purgeur automatique (serré à la livraison) situé sur le circulateur,
- le purgeur sur le corps de chauffe (pour l'atteindre, démonter le couvercle de caisson GVB).

Pour finir la purge de la chaudière, la mettre en marche en appuyant sur le sélecteur "marche/arrêt", mettre le sélecteur en position chauffage et appuyer autant de fois que nécessaire sur le bouton de réarmement.

Effectuer les mêmes opérations que précédemment, le sélecteur étant en position sanitaire.

Après évacuation de l'air en différents points, refermer les purgeurs ou les vis de purge manuellement et serrer le bouchon central du circulateur (seul le bouchon du purgeur automatique de l'appareil doit rester légèrement desserré).

Compléter le remplissage jusqu'à au moins 1,5 bar.

Mise en place de l'habillage (page suivante)

- Insérer les lamelles de positionnement du côté gauche, dans les encoches placées au-dessus (1), sans oublier de glisser l'encoche du côté sur la lamelle de l'arrière du caisson (1').
- Insérer les lamelles de positionnement du côté droit dans les encoches placées au-dessus (2), sans oublier de le fixer avec la vis fournie (2').
- Insérer les lamelles de positionnement de la calandre avant dans les encoches placées au-dessus (3), sans oublier de la fixer avec les 2 vis fournies (3') (en partie basse de celui-ci).
- Monter la porte (4).
- Monter le cadre du tableau électrique (5) et (5').

Mise en service

L'installateur doit informer l'utilisateur du fonctionnement de l'appareil, de ses dispositifs de sécurité et lui remettre la notice.

Contrôle

Attention : il est obligatoire de vérifier la compatibilité de l'appareil avec les conditions locales d'alimentation (voir les indications de la plaque signalétique et les marquages complémentaires).

- Vérifier le serrage des écrous de raccordements.
- Vérifier les emboîtements de la sortie des produits de combustion.
- Contrôler l'étanchéité de la canalisation gaz jusqu'au robinet de barrage.
- Ouvrir ensuite le robinet de service et contrôler l'étanchéité gaz de l'appareil.

Habillage

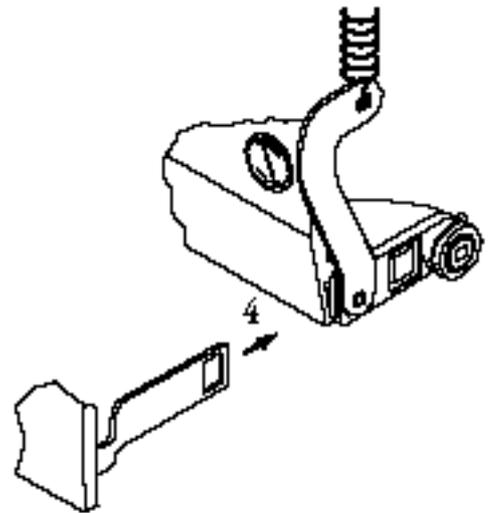
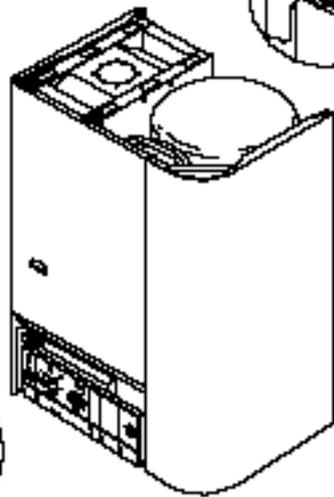
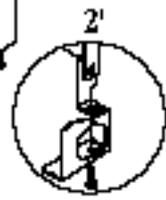
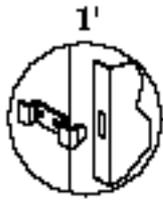
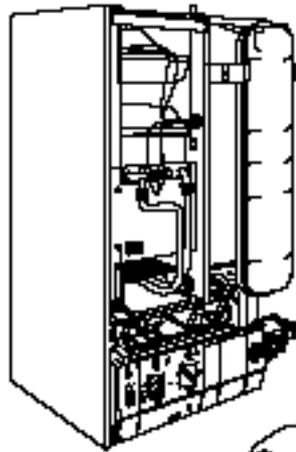
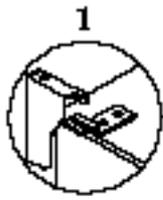
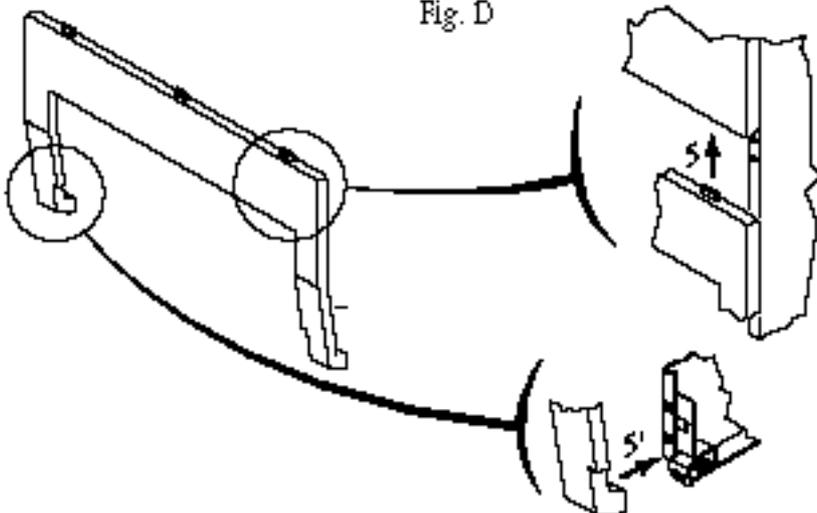
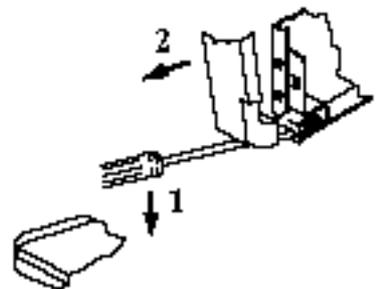


Fig. D



Démontage



Raccordement électrique

Le raccordement électrique doit être conforme aux règlements concernant les installations électriques à usage domestique.

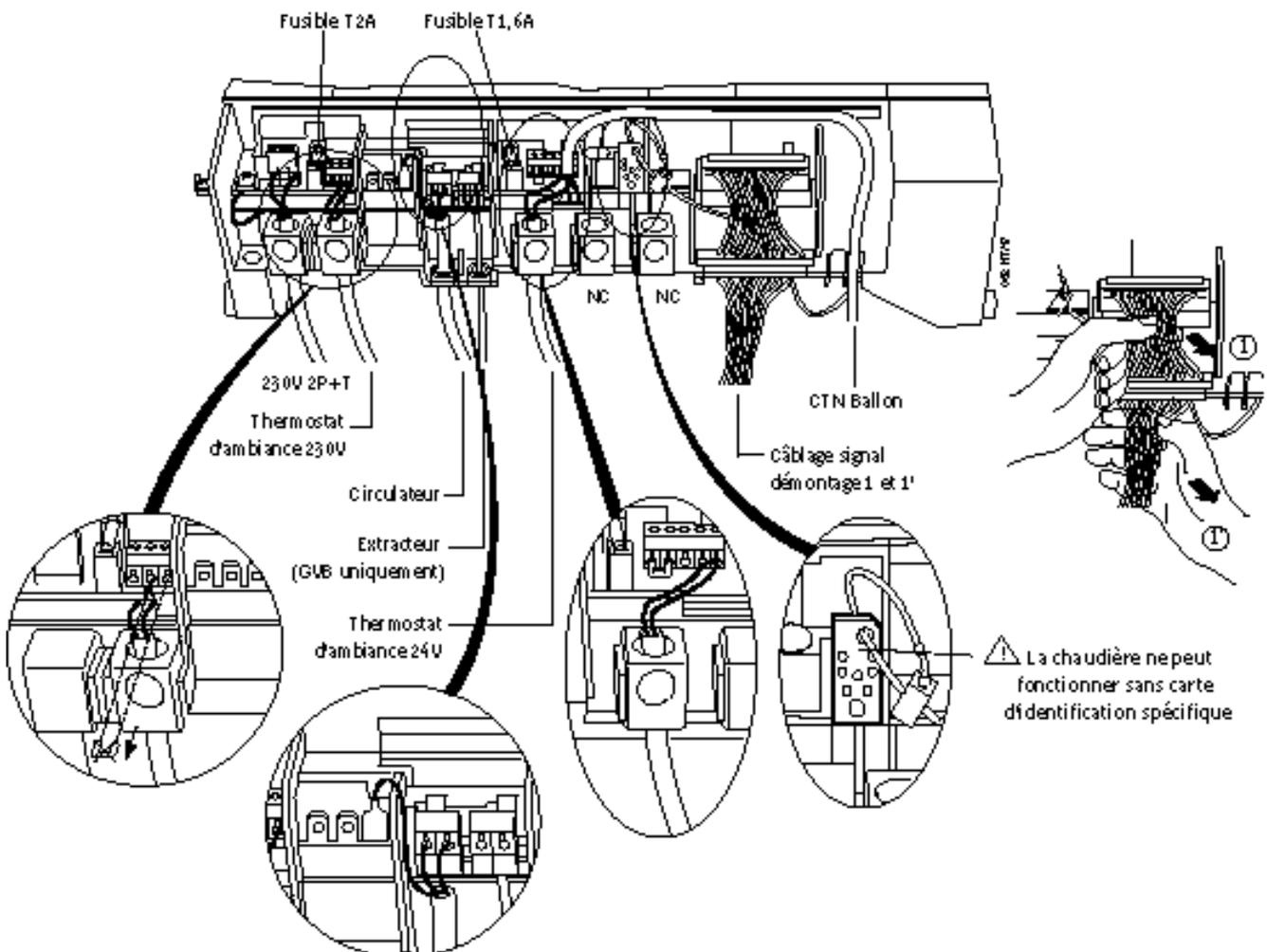
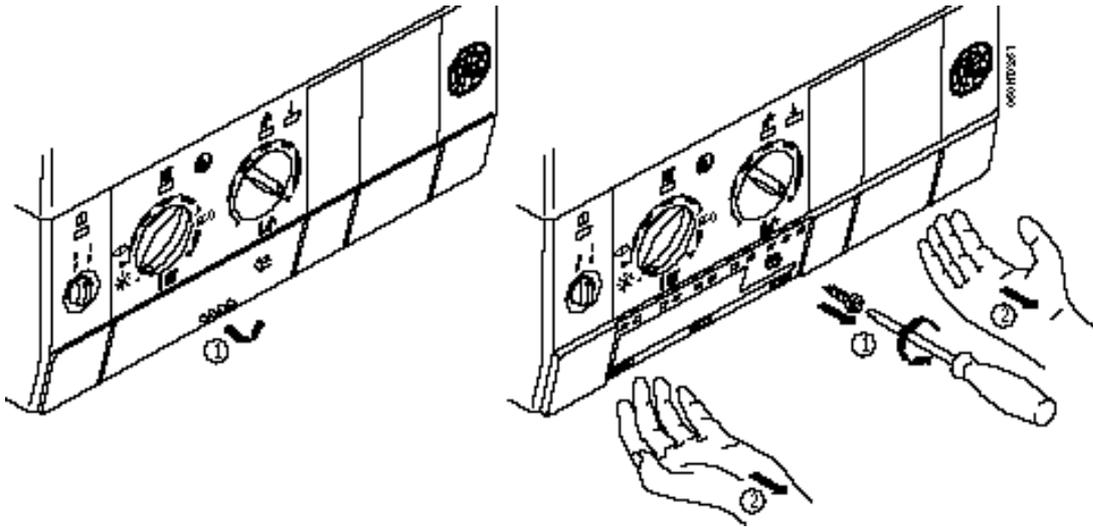
Se référer à la norme NF C15-100 ; notamment la chaudière doit être obligatoirement raccordée à la terre.

Prévoir à proximité un disjoncteur de sécurité à coupure bipolaire de préférence ou, au moins,

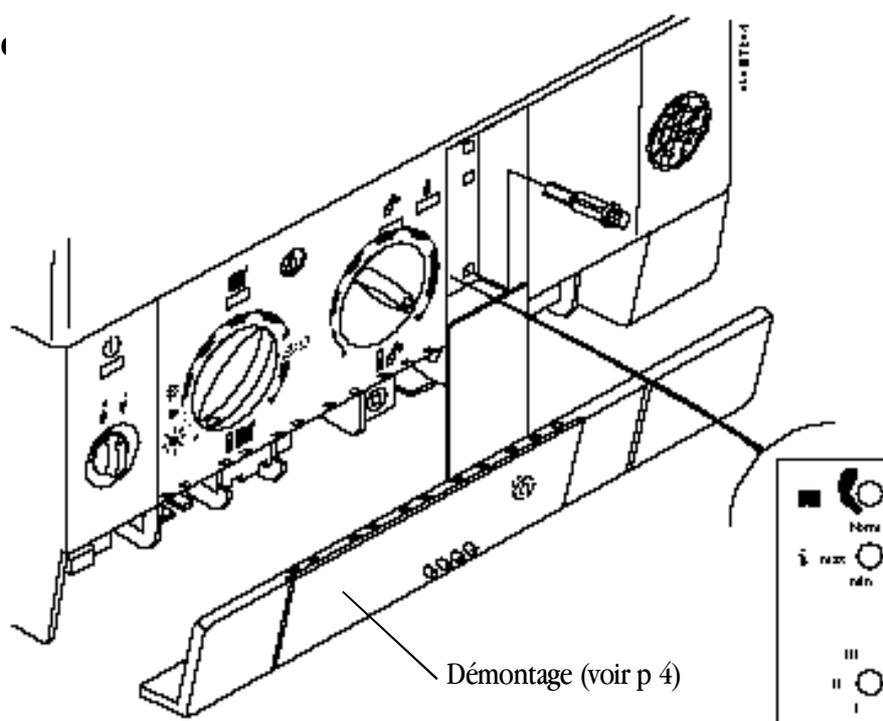
un interrupteur de commande bipolaire, ayant une distance d'ouverture de 3 mm.

La chaudière est livrée avec un câble 3 X 1,5 mm² pour le raccordement au secteur.

Le raccordement d'un thermostat d'ambiance ou d'une pendule horaire est possible en connectant les bornes concernées après avoir au préalable démonté le capot (voir figures ci-dessous).



Réglage



Choix du mode de fonctionnement

Mode circulateur	Brûleur	Circulateur mode hiver
I Le brûleur commande	éteint	arrêté
	allumé	marche
	éteint post-fonctionnement	marche post-fonctionnement
II Thermostat d'ambiance commande	éteint	marche arrêté si plus de demande thermostat d'ambiance
	allumé	marche
	éteint post-fonctionnement	marche post-fonctionnement
III Eté/hiver commande	éteint	marche
	allumé	marche
	éteint post-fonctionnement	marche post-fonctionnement

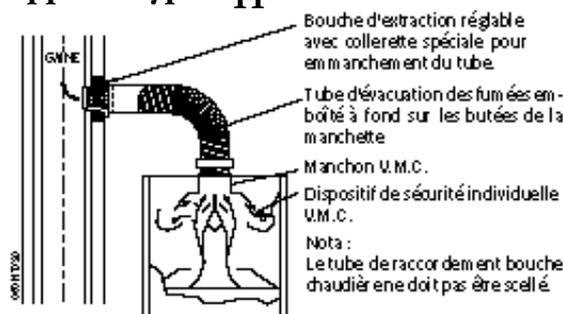
Post-fonctionnement

L'extracteur (pour chaudières à ventouse GVB) :
Après chaque arrêt du brûleur, l'extracteur continue de tourner pendant 35 secondes.

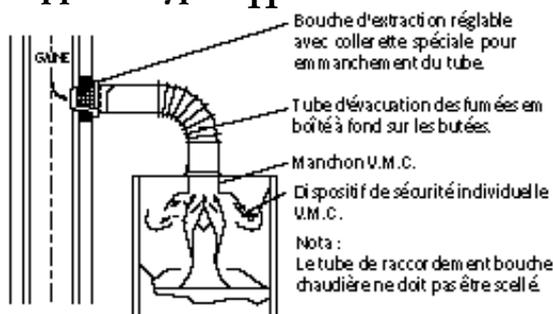
Le circulateur (pour tous les appareils) :
En mode hiver, à chaque arrêt du brûleur, le circulateur continue de tourner pendant 3 minutes.

Mise en œuvre de la V.M.C. individuelle

Appareil type B₁₁ V.M.C.



Appareil type B₁₁ V.M.C.



Raccordement des appareils

Dans le cas d'utilisation d'un tube souple, il est prévu l'emploi d'une manchette qui devra être toujours engagée normalement dans le chapeau de la buse et venir obligatoirement en appui sur les butées coupe-tirage. Une manchette de raccordement en aluminium est fournie avec chaque appareil.

L'ensemble sera réalisé pour être monté ou démonté facilement en vue des opérations d'entretien.

L'appareil devra être obligatoirement raccordé sur une bouche d'extraction réglable (de préfé-

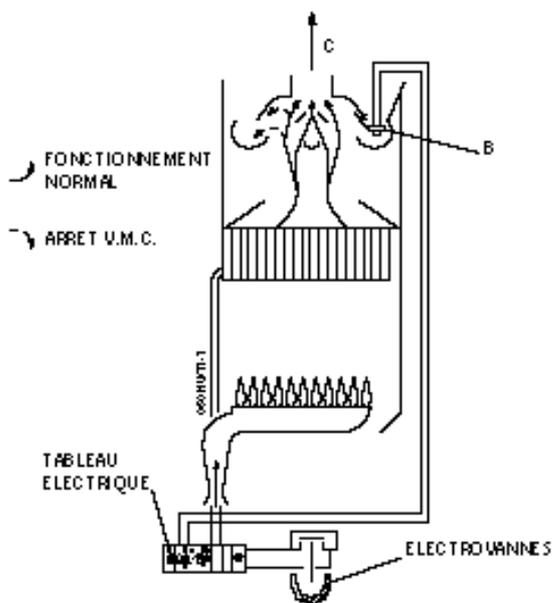
rence) au moyen d'un coude ou d'un tube rigide en aluminium de diamètre défini dans la notice technique.

Ce raccordement devra être de longueur aussi réduite que possible, en évitant l'utilisation des coudes «brusques».

La bouche d'extraction réglable, de modèle agréé, devra être munie d'une collerette permettant l'emboîtement sans jeu du tuyau d'évacuation des produits de combustion. Celui-ci devra être engagé normalement dans le chapeau de buse et venir obligatoirement en appui sur les butées prévues à cet effet, pour obtenir un fonctionnement satisfaisant.

Principe de fonctionnement de la sécurité individuelle V.M.C.

Schéma de principe



Le dispositif de mise en sécurité individuelle de la chaudière réagit en cas d'arrêt ou de réduction importante de l'extraction en coupant l'alimentation du brûleur. Il est composé d'une sonde de sécurité individuelle V.M.C. (B).

Cette sonde est connectée directement au tableau électrique.

En cas de défaillance de la V.M.C., le tableau électrique n'alimente plus les électrovannes de commande du bloc gaz, l'alimentation en gaz de la chaudière est coupée.

Cette sonde (B) ne doit jamais être mise hors service.

Lorsque la chaudière est en sécurité, le voyant (Marche/Arrêt) est allumé, le voyant de fonctionnement chauffage clignote lentement, le voyant de fonctionnement sanitaire clignote rapidement et le voyant de présence flamme est éteint.

Fonctionnement

Basé sur la détection du débordement des produits de combustion.

En extraction normale, aucun échauffement ne se produit au niveau d'une sonde de sécurité individuelle V.M.C. (B).

En extraction fortement réduite ou arrêtée, la sonde de sécurité individuelle V.M.C. (B) chauffée par les produits de combustion qui remplissent la buse coupe-tirage, déclenche la fermeture du clapet de sécurité commandé par l'électrovanne générale. Elle met la chaudière en sécurité.

Dès que la ventilation redeviendra normale et que la sonde de sécurité individuelle V.M.C. sera refroidie, procéder au réarmement manuel de l'appareil.

L'appareil peut aussi être mis en arrêt par le dispositif de la sécurité collective de l'immeuble.

Dès que la ventilation fonctionnera normalement et que la sonde (B) sera refroidie, appuyer sur le bouton de réarmement pour procéder au redémarrage de la chaudière.

Attention : toute intervention intempestive sur le dispositif peut entraîner un DANGER pour l'utilisateur.

Dispositif de sécurité collective V.M.C. (GLB)

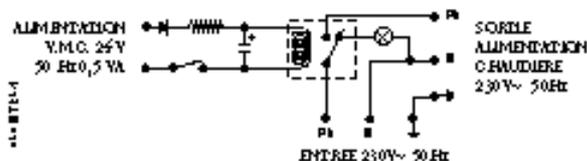
1 - Le kit V.M.C. collective chaudières comprend :

- 1 boîtier équipé,
- 2 vis à bois,
- 2 chevilles,
- 1 bouchon de plombage.

2 - Fixer le boîtier à l'aide des 2 vis et des 2 chevilles fournies.

- Brancher les fils d'après le schéma de câblage.
- Fermer le boîtier en le plombant avec le bouchon de plombage.

Schéma de principe



Principe de fonctionnement de la sécurité collective V.M.C.

En cas de panne du système d'extraction collectif, l'appareil est mis en sécurité par le dispositif de sécurité collective situé en dehors du logement.

Ce dispositif fournit un courant basse tension 24 V à un relais disposé dans un boîtier électrique et maintient fermé un contact du relais en série avec l'alimentation de l'appareil (phase).

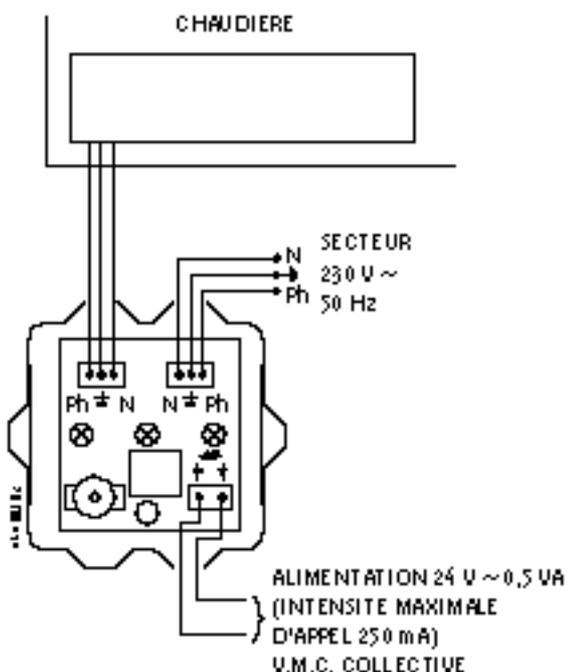
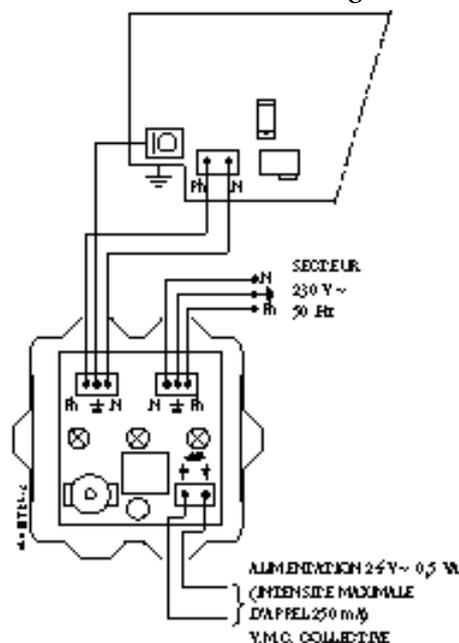
En cas de défaut de la ventilation, il y a coupure d'alimentation 24 V, et par l'intermédiaire du relais, coupure d'alimentation de la chaudière. Néanmoins, la chaudière peut être mise en arrêt par le système de sécurité individuelle (sonde pour dispositif de sécurité individuelle V.M.C.).

Vérification du bon état du dispositif de sécurité

Déconnecter le conduit fumée et obturer le départ (C). La chaudière doit passer en sécurité au bout d'un temps maximal de 2 min. (à débit calorifique normal).

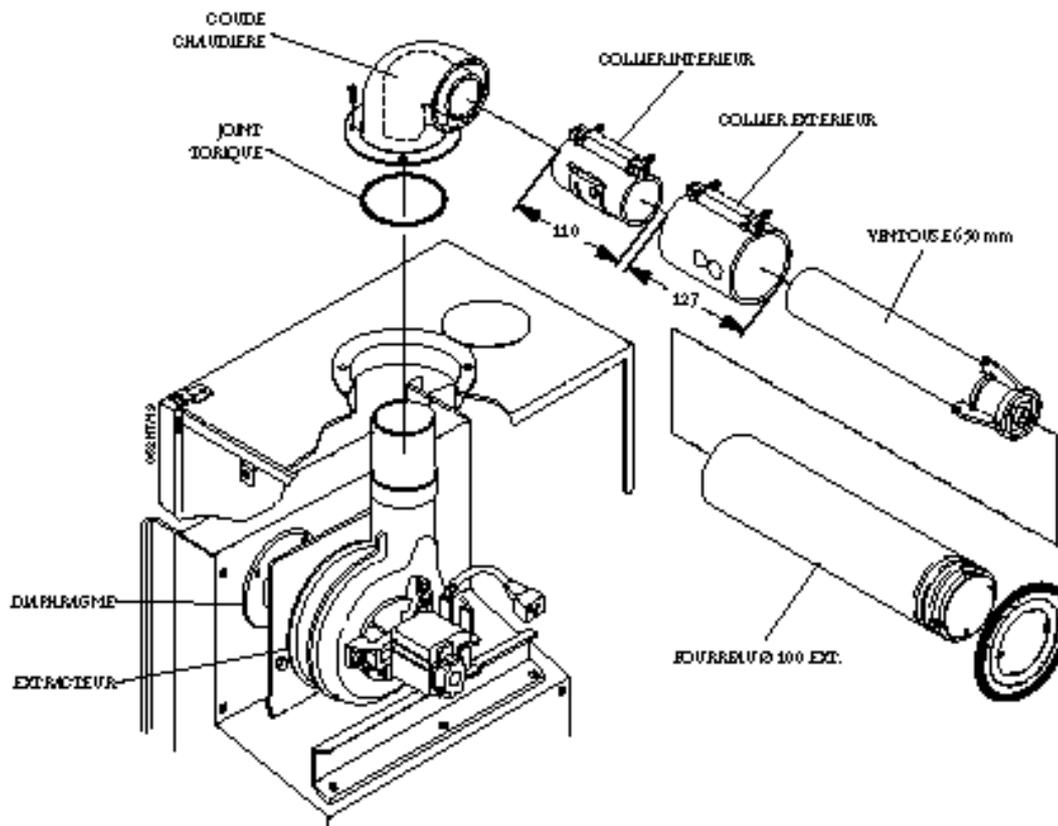
Ne pas mettre en service si la chaudière ne s'est pas mise en sécurité.

Schéma de câblage



Mise en œuvre des ventouses

Mise en place du diaphragme d'extracteur C32 pour les longueurs de ventouse inférieures à 9m + 4 coudes à 45° uniquement pour la EGVB 23H (diaphragme de Ø 65).



a) Ventouse horizontale type C12

La ventouse comprend :

2 tubes concentriques, permettant l'admission d'air par la section annulaire comprise entre les 2 tubes, et l'évacuation des produits de combustion par le tube central. Cette ventouse à placer en traversée de mur, est conçue de telle façon que l'installateur puisse effectuer toutes les opérations de montage par l'intérieur de la pièce où il pose l'appareil. Elle est prévue pour une longueur de 650 mm G7 A07.

Il peut être livré sur demande :

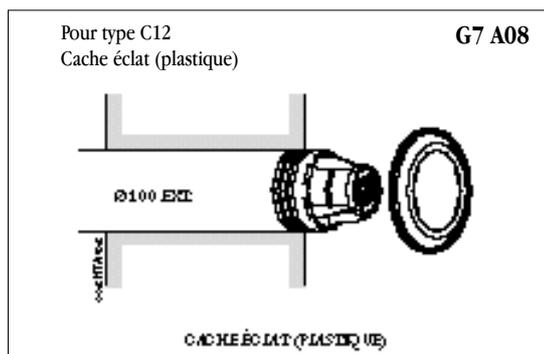
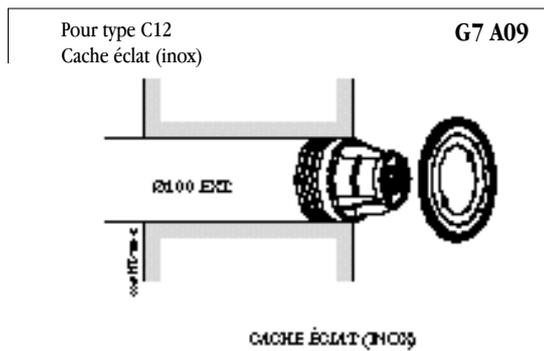
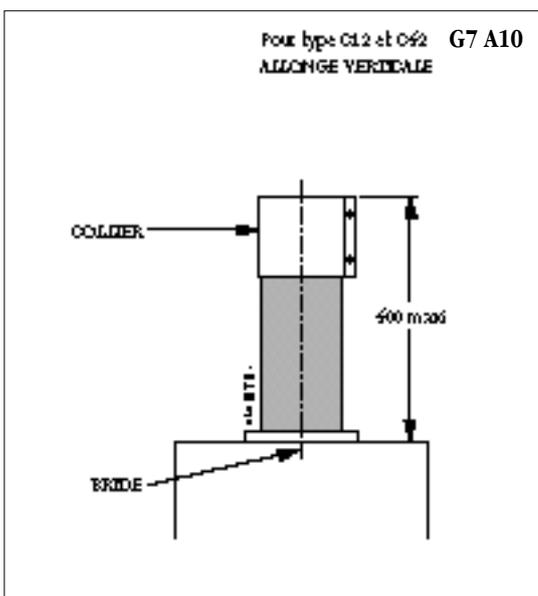
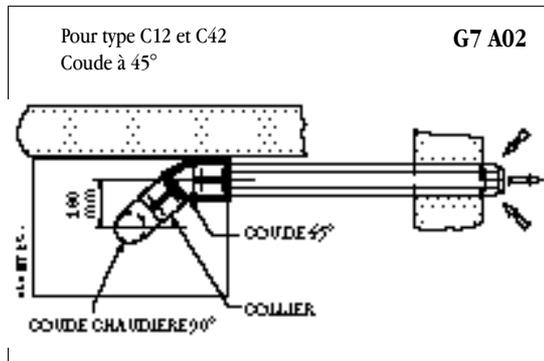
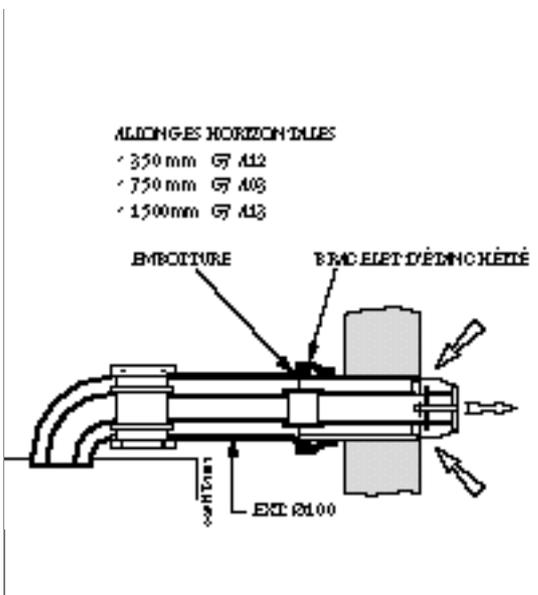
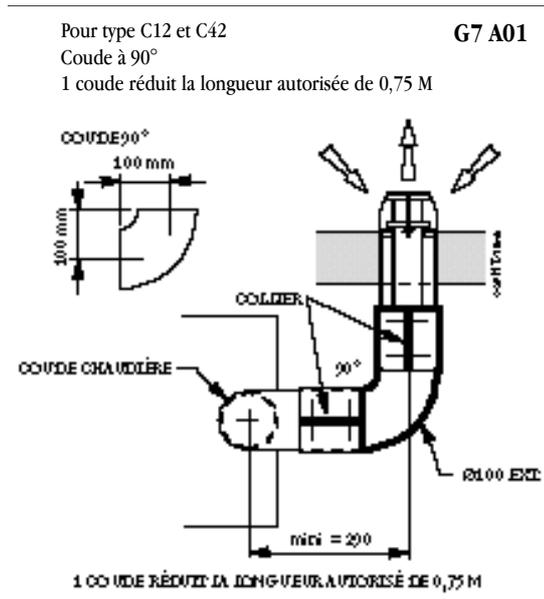
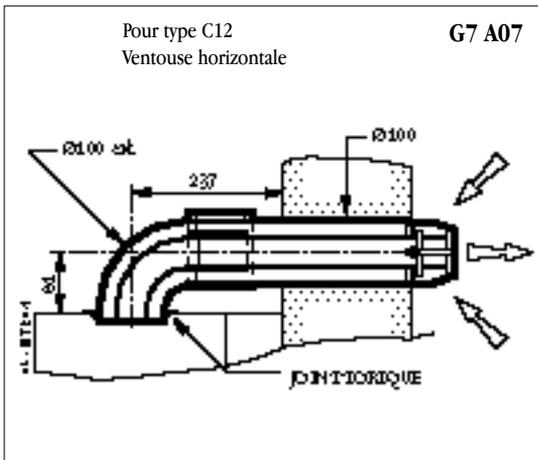
- des allonges de tube de 3 longueurs différentes :
 - 350 mm G7 A12,
 - 750 mm G7 A03,
 - 1500 mm G7 A13.
- 1 allonge verticale à fixer sur la chaudière, hauteur maximale de 400 mm avec collier G7 A10.

La longueur totale ventouse plus allonges peut atteindre 3 m. Réduire au maximum le nombre nécessaire d'allonges désirées. Si l'installation nécessite des coudes (maximum 2), tenir compte qu'un coude à 90° G7 A01 réduit la longueur autorisée de 0,75 m (ne pas tenir compte du coude de sortie de la chaudière).

Il est fourni sur demande un protecteur de terminal G7 A11 en fil inoxydable, celui-ci est monté en force à la main sur le terminal. Le démontage ne peut s'effectuer sans outil.

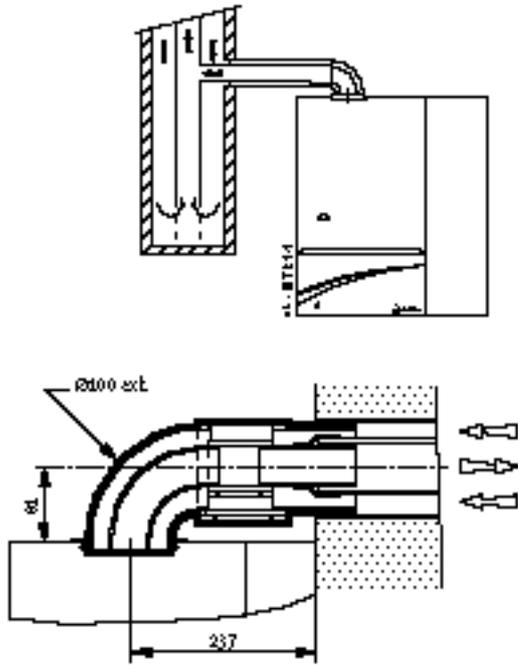
Il est obligatoire de monter le bracelet d'étanchéité pour assurer une bonne étanchéité du côté de toutes les emboîtures (pour les kits d'allonges horizontales).

Accessoires



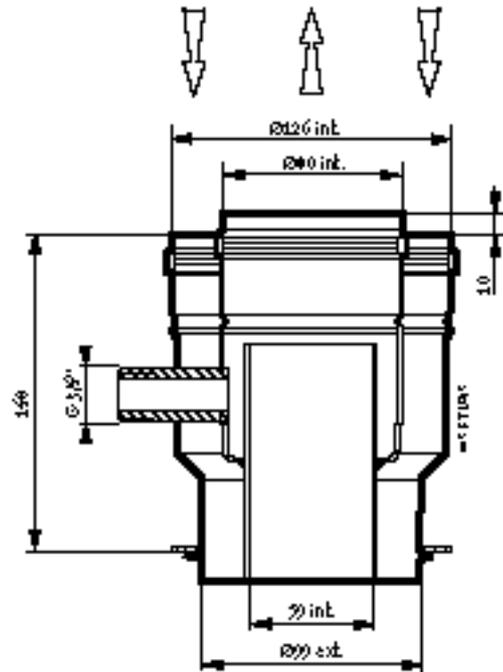
Pour type C42
Kit ventouse 3CE

G7 A04



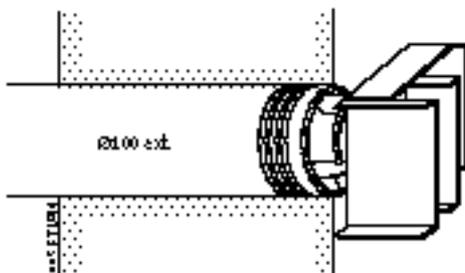
Pour type C32
Kit ventouse verticale

G7 A05



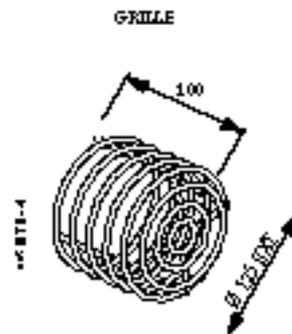
Pour type C12
Déflecteur de ventouse

G7 A14

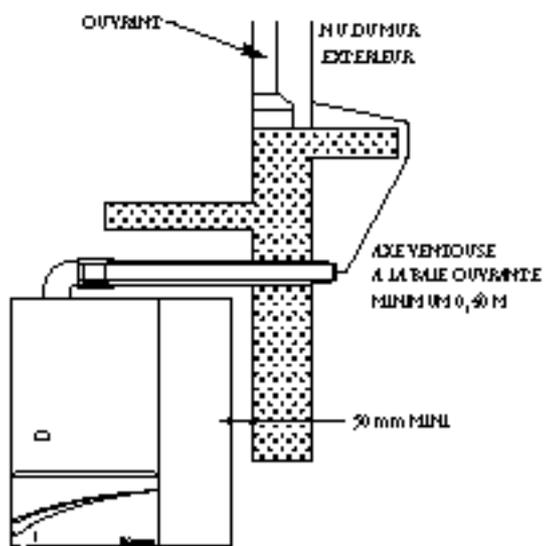
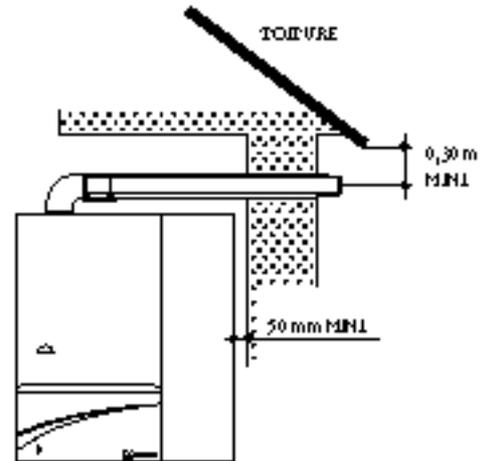
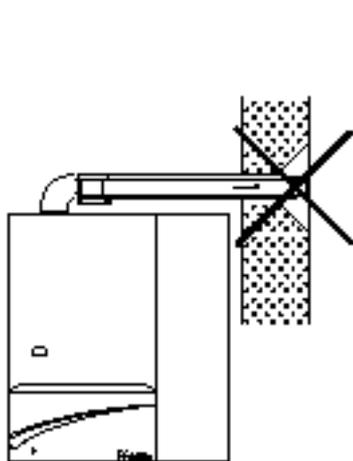


Pour type C12
Grille de protection

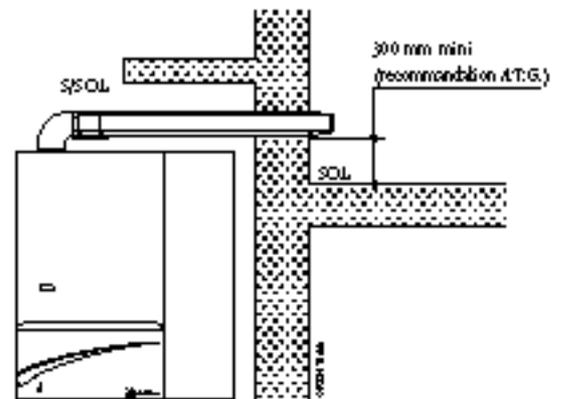
G7 A11



Ventouse horizontale Exemples de raccordement



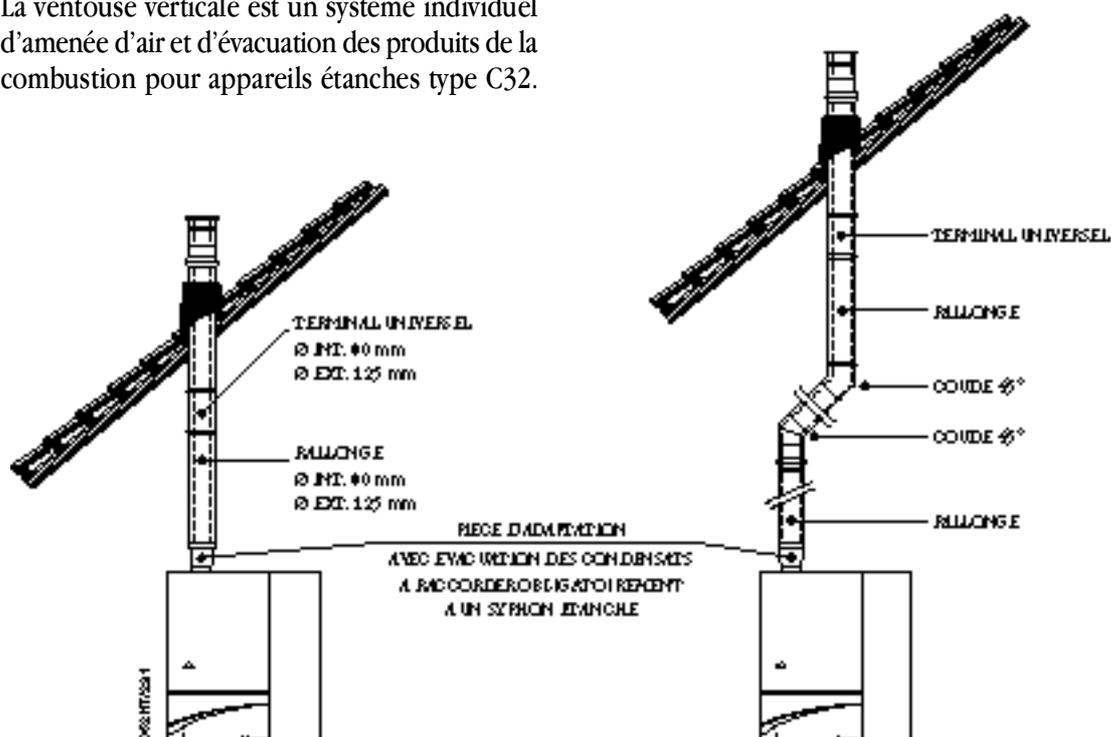
SORTIE SOUS-FENÊTRE



INSTALLATION D'UN TERMINAL HORIZONTAL AU DESSUS D'UNE SURFACE HORIZONTALE

Ventouse verticale type C₃₂

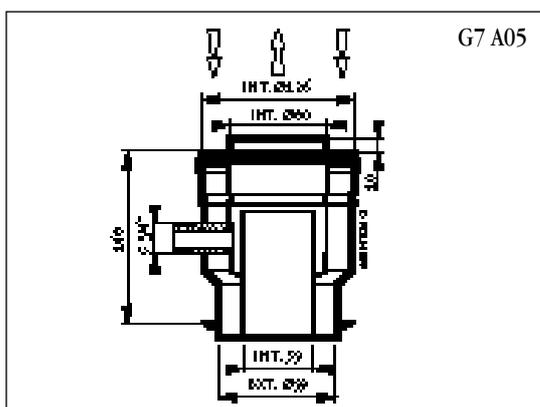
La ventouse verticale est un système individuel d'amenée d'air et d'évacuation des produits de la combustion pour appareils étanches type C32.



La ventouse verticale permet l'évacuation des produits de combustion d'une chaudière étanche en toiture ou en terrasse. Les différentes pièces s'emboîtent sans nécessiter l'usage d'outils. Aucun travail autre que l'adaptation de la longueur des conduits de raccordement n'est nécessaire à son installation.

Le raccordement de la ventouse verticale et des éléments la composant s'effectue sur la chaudière par l'intermédiaire d'une pièce d'adaptation permettant la récupération éventuelle des condensats et eaux de pluie (fourniture e.l.m. leblanc).

Pièce d'adaptation avec évacuation des condensats



Conduits et terminal

- Terminal universel
marque UBBINK
réf. 184115
marque POUJOLAT
réf. 02050

- Allonges

UBBINK	250 mm	500 mm	1000 mm
Références	113130	113131	113132

POUJOLAT	250 mm	450 mm	950 mm	11500 mm
Références	02003	02004	02005	02006

- Coudes à 45°

UBBINK	Réf 113133
POUJOLAT	Réf 02021

La configuration maximale peut atteindre 9 m ; plus 4 coudes à 45° plus le terminal universel. Utiliser au maximum les plus grandes longueurs de rallonge pour diminuer le nombre de jonctions.

⚠ Ne pas omettre le diaphragme de Ø 65 (voir page 23) uniquement pour la EGVB 23H.

Conduit collectif pour chaudière étanche (3 CE) type C₄₂

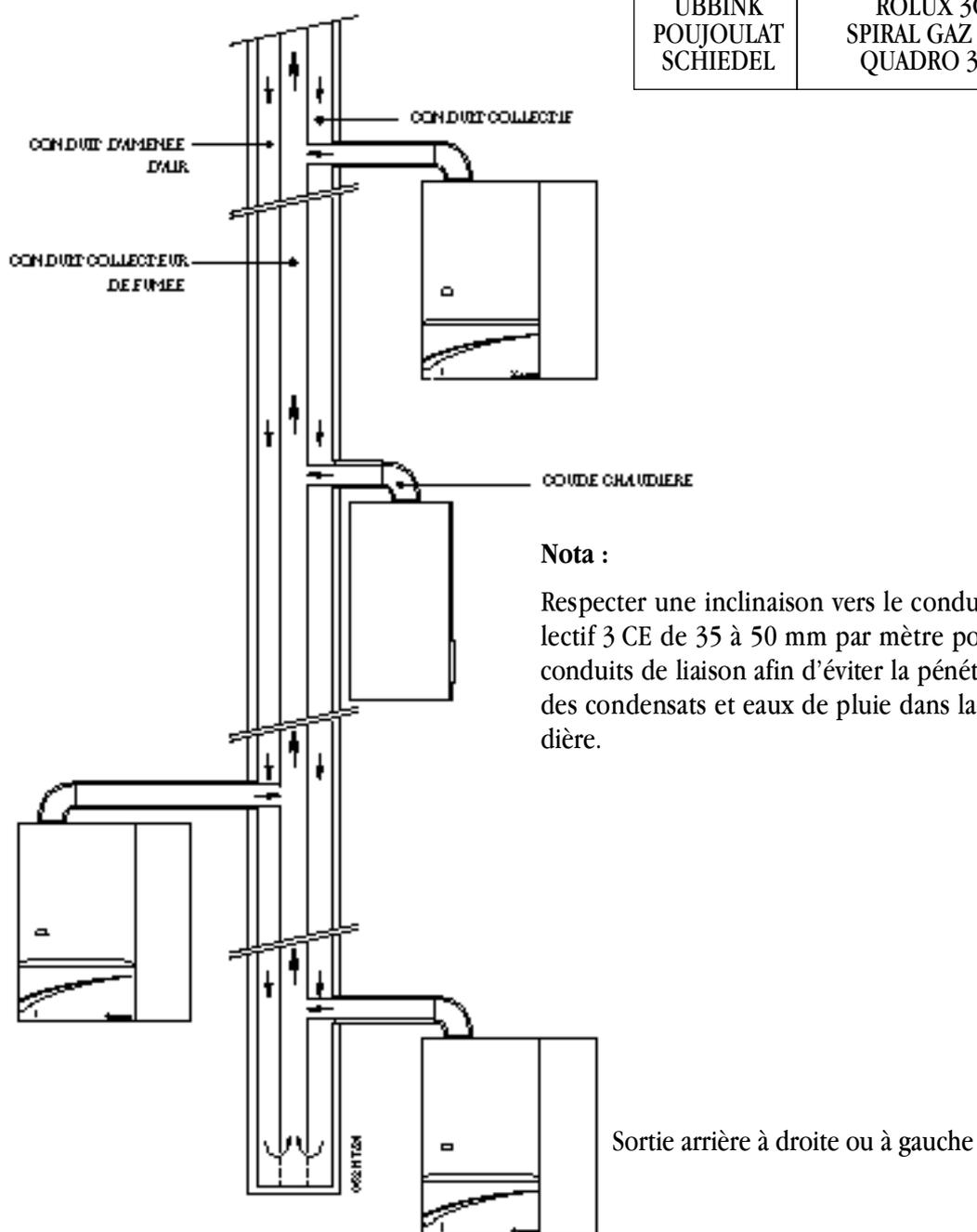
Le 3 CE est un système collectif d'évacuation des fumées et d'amenée d'air neuf de combustion pour appareils étanches (type C₄₂).

Le système permet l'évacuation des produits de combustion d'une chaudière étanche en toiture-

re ou en terrasse. Les différentes pièces s'emboîtent sans nécessiter l'usage d'outils. Aucun travail autre que l'adaptation de la longueur des conduits de raccordement n'est nécessaire à son installation.

Système d'évacuation possible :

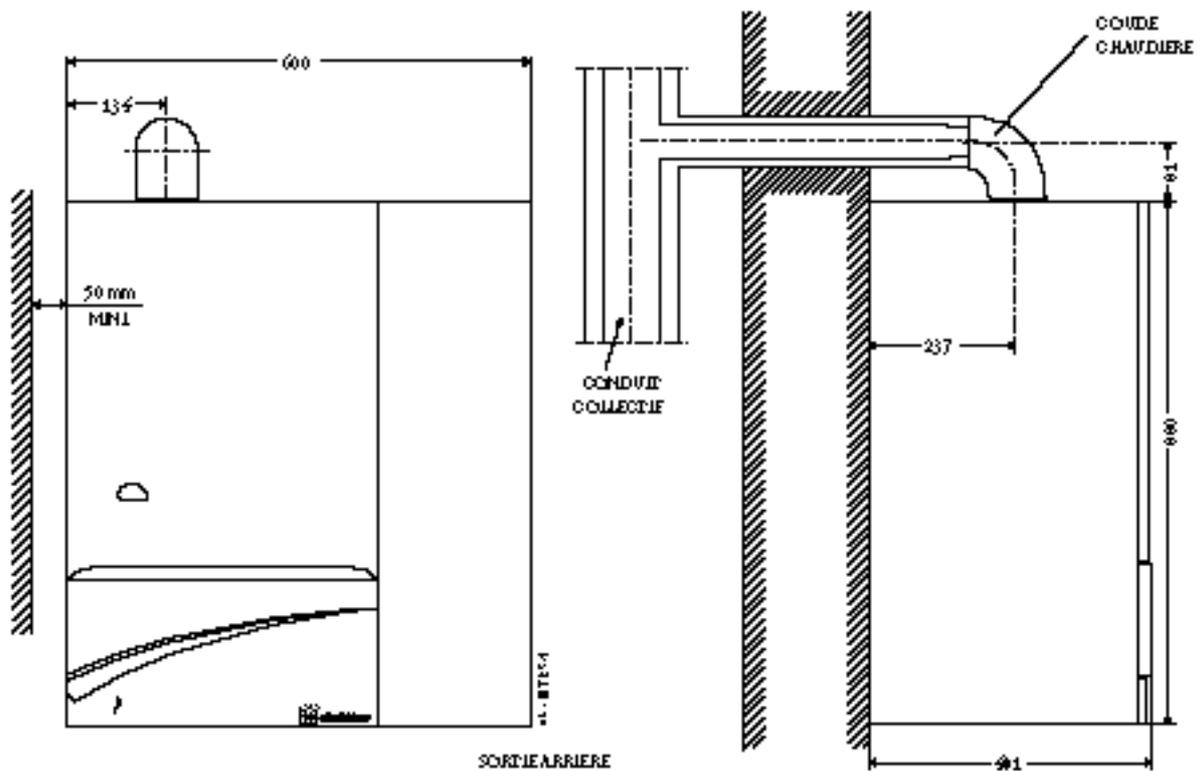
Marque	Référence
UBBINK	ROLUX 3CE
POUJOLAT	SPIRAL GAZ 3CE
SCHIEDEL	QUADRO 3CE



Nota :

Respecter une inclinaison vers le conduit collectif 3 CE de 35 à 50 mm par mètre pour les conduits de liaison afin d'éviter la pénétration des condensats et eaux de pluie dans la chaudière.

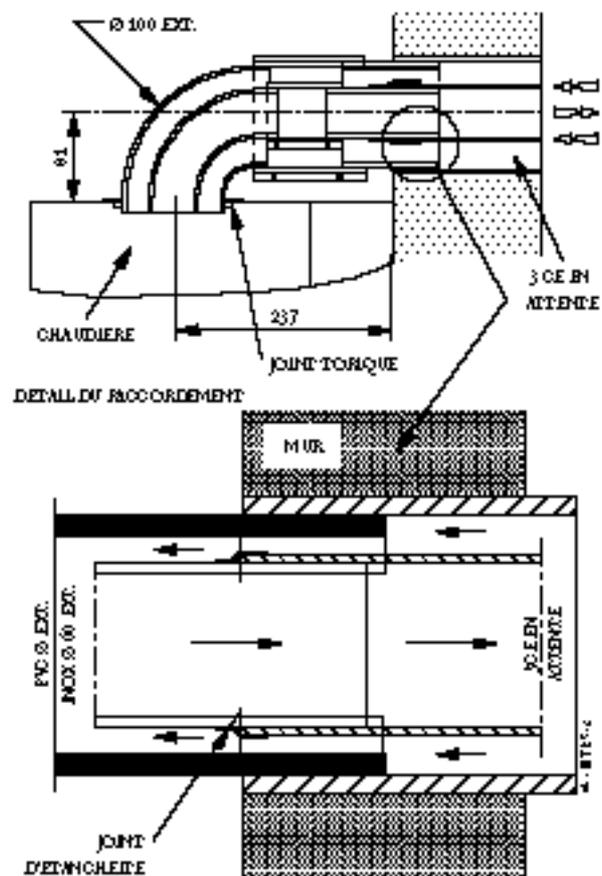
Schéma de principe



Le kit de raccordement ventouse collective G7A04 (3 CE) comprend :

- le double coude sortie supérieure chaudière,
- 2 colliers,

- 2 tubes concentriques long. 100 mm,
- 1 joint d'étanchéité entre le tube inox (fourniture e.l.m. leblanc) et le tube 3 CE en attente.



Conduit collectif

Exemples de raccordement

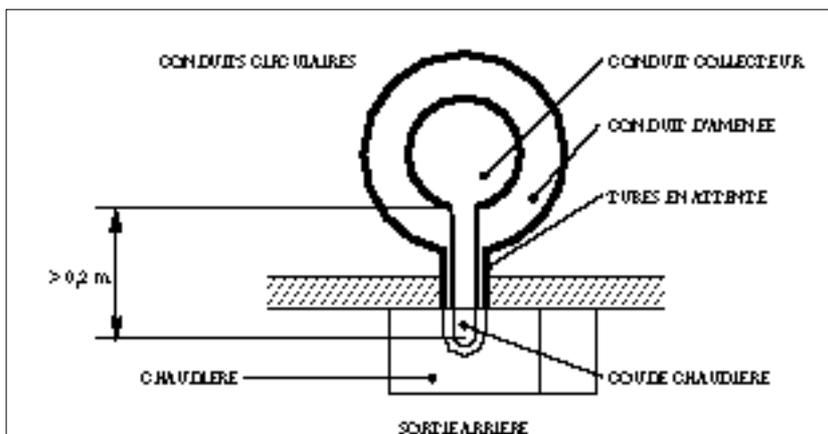
La longueur minimale de raccordement au conduit collectif est de 0,2 m.

La longueur maximale de raccordement au conduit collectif est de 3 m. Pour ceci, il est livré sur demande des allonges de tube de 3 longueurs différentes : 350 mm G7 A12,

750 mm G7 A03, 1500 mm G7 A13.

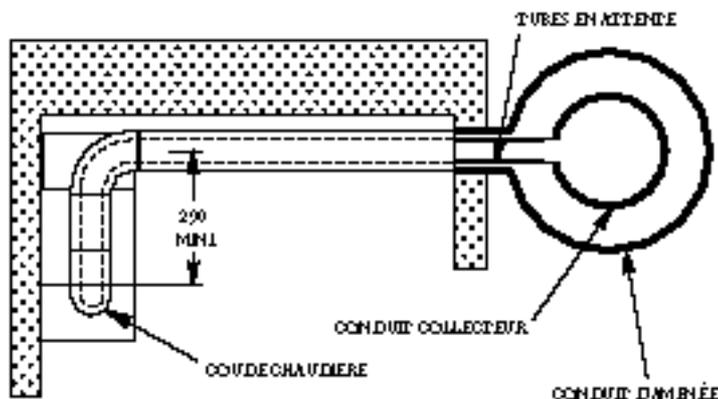
Si l'installation nécessite des coudes (maximum 2), tenir compte qu'un coude à 90° G7 A01 réduit la longueur autorisée de 0,75 m (ne pas tenir compte du coude de sortie de la chaudière).

Vue de dessus



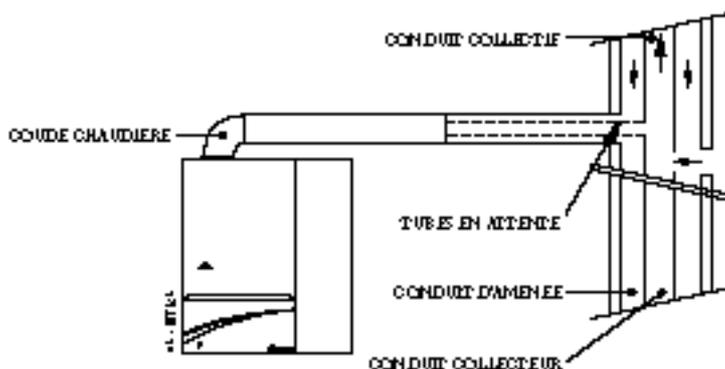
Longueur minimale 0,2 m

Vue de dessus



1 coude réduit la longueur autorisée de 0,75 m

Élévation



La distance totale installée en ligne droite ne pourra excéder 3 m.

Mise en sécurité

Dispositif de contrôle d'évacuation des fumées (EGLB)

La mise en sécurité répétée de la chaudière, nécessite de suivre la procédure suivante :

- la vérification de la libre circulation des fumées dans le conduit d'évacuation,
- la vérification du fonctionnement du dispositif de contrôle (S.P.O.T.T.) :
 - déboîter le tuyau d'évacuation,
 - obstruer le coupe-tirage,
 - procéder à la mise en route,
 - vérifier que le temps de déclenchement se situe aux alentours de 2 min,
 - remplacer si nécessaire la sonde de sécurité (seules les pièces d'origine doivent être employées),
 - éteindre l'appareil,
 - libérer le coupe-tirage,
 - remboîter le tuyau,
 - procéder à la mise en service.

Mise en sécurité V.M.C. (EGLB)

- Dispositif de sécurité individuelle : voir notice d'utilisation.
- Dispositif de sécurité collective : voir notice d'utilisation.

Vérification du bon état du dispositif de sécurité

Déconnecter le conduit de fumée et obturer le départ. La chaudière doit passer en sécurité au bout d'un temps maximal de 2 min (à débit calorifique nominal). Ne pas mettre en service si la chaudière ne s'est pas mise en sécurité.

ATTENTION !

Toute intervention intempestive sur le dispositif peut entraîner un DANGER pour l'utilisateur.

Entretien

L'entretien de la chaudière est à effectuer obligatoirement tous les ans.

A la première remise en service et après chaque opération d'entretien, vérifier l'étanchéité de la ligne intérieure gaz.

Nettoyage :

Pour nettoyer l'habillage, on peut employer les produits d'entretien habituels du commerce à l'exception de solvants et poudres ou éponges abrasives.

Effectuer annuellement : le nettoyage

- du corps de chauffe (ailettes et circuit), ne pas utiliser de lessives pour le nettoyage du circuit chauffage,
- du brûleur,
- de la rampe gaz porte-injecteurs,
- des électrodes d'allumage et d'ionisation.

La remise en route de la chaudière et le contrôle de son fonctionnement :

- fonctionnement de l'extracteur et du manostat de sécurité d'air (32) (EGVB),
- sécurité gaz, vérification de la mise en sécurité en déconnectant l'électrode d'ionisation,
- contrôle de la régulation par la manœuvre du sélecteur de température chauffage,
- débit de gaz en chauffage lu au compteur,
- contrôle de fonctionnement du circulateur,
- contrôle de la pression d'eau du circuit chauffage,
- détection des fuites éventuelles de gaz et d'eau (dessins des pages 4, 5 et 8 pour légende).

Aucun graissage de robinet n'est nécessaire sur cet appareil.

Remplacement du corps de chauffe :

- Isoler la chaudière (gaz, eau, électricité).
- Vidanger le circuit chauffage de la chaudière.
- Retirer l'avant de la chambre de combustion.
- Retirer le thermostat : sur l'avant du corps de chauffe (limiteur de surchauffe).
- Dévisser les écrous des tubes menant au corps de chauffe.
- Libérer le corps de chauffe en le soulevant pour le dégager de sa glissière, et en le tirant vers l'avant.

Remplacement du circulateur :

- Isoler la chaudière (chauffage).
- Vidanger le circuit chauffage de la chaudière.
- Démontez le tube de liaison vanne 3 voies/ raccord retour chauffage (25) pages 5 et 8.
- Débrancher le connecteur.
- Dévisser les 2 fixations du circulateur (arrière de la plaque de robinetterie).
- Retirer le circulateur en le soulevant légèrement (dessins pages 4, 5 et 8 pour légende).

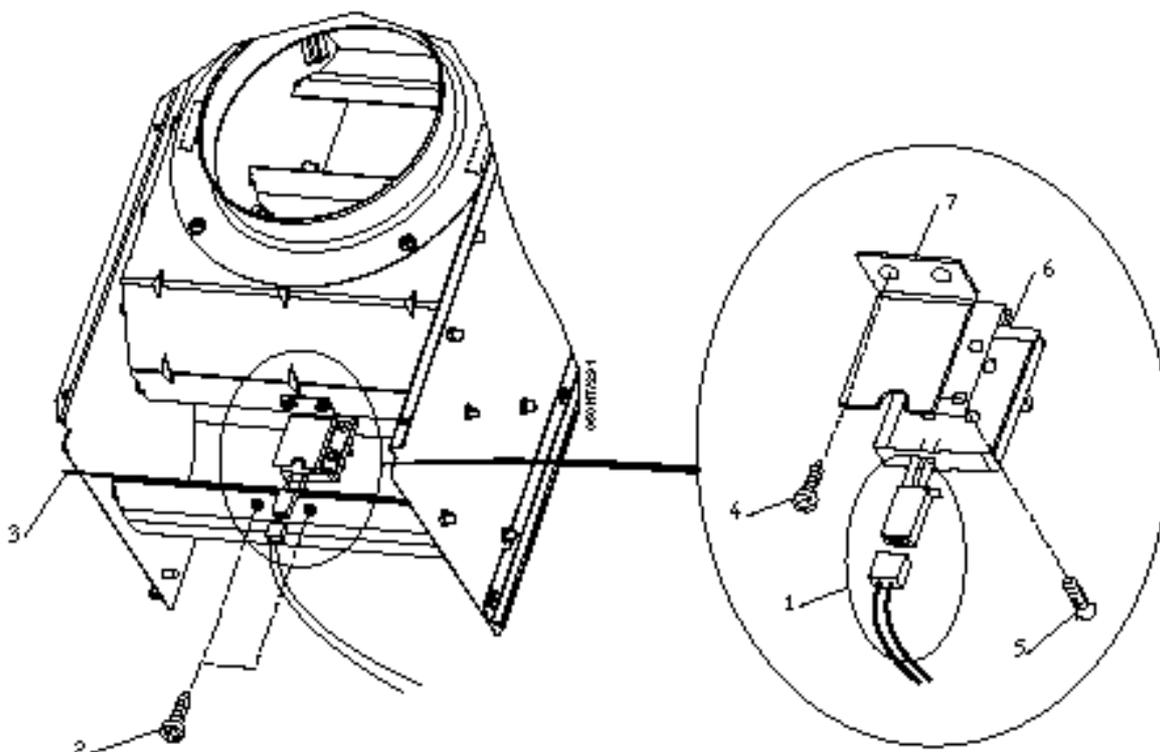
En cas de non utilisation en hiver, vidanger l'installation chauffage et sanitaire, au moyen des robinets et purgeurs prévus à cet usage (vis de purge du circulateur et corps de chauffe).

Après un arrêt prolongé de la chaudière, si le circulateur ne tournait pas à la remise en service, enlever le bouchon central, et procéder au lancement en entraînant l'arbre du circulateur au moyen d'un tournevis dans le sens de rotation indiqué.

Démontage du dispositif de sécurité individuelle V.M.C.

- Débrancher les 2 connecteurs (1) de la sonde.
- Démontez le déflecteur (3) en retirant les 2 vis (2).
- Démontez la sonde (6) avec son support (7) en retirant les vis (4).
- Désolidariser la sonde (6) de son support (7) en retirant la vis (5).

e.l.m. leblanc décline toute responsabilité dans le cas d'un remontage défectueux ou d'une modification des éléments.



Changement de gaz

En cas d'adaptation à un autre gaz que celui pour lequel l'appareil est livré, il est fourni sur demande une pochette comprenant l'équipement nécessaire à la transformation.

Vérifier la mise en sécurité V.M.C.

Au remontage bien veiller à la bonne disposition des éléments. S'assurer du bon contact des connexions afin d'obtenir un fonctionnement correct (**seules les pièces d'origine doivent être employées**).

Dispositif de sécurité individuelle V.M.C. : Réf. S60328.

La bouche d'extraction ainsi que l'appareil doivent être régulièrement nettoyés afin d'assurer un bon fonctionnement.

Se référer à la notice de changement de gaz qui est livrée avec les équipements de transformation.

Elle doit être exécutée par un installateur qualifié, une agence e.l.m. leblanc ou un service après vente agréé e.l.m. leblanc.

Caractéristiques techniques

	EGLB 23H	EGLB 23H.5
Catégorie gaz	II_{2E+3+}	II_{2E+3P}
Type sortie fumée	B11BS	B11V.M.C.
Chauffage		
<ul style="list-style-type: none"> • Puissance modulante • Température maximale • Pression maximale • Circulateur 	23 à 8 kW 80°C 3 bars 50 W - 2 vitesses (voir courbe)	
Sanitaire		
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité du ballon • Temps de mise en température • Débit spécifique (t 30°C) • Pression maximale • Pression minimale 	50 litres 5 min 14,5 l/min 8 bars 1 bar	
Débit d'air neuf pour l'alimentation en air	65 m ³ /h maximum	
Vase expansion		
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité totale • Pression et prégonflage azote • Capacité utile • Capacité maximale de l'installation 	7,5 litres 0,4 bar 5,4 litres 180 litres (T. moy. 75°C)	
Performances	B500	
Circuit électrique		
<ul style="list-style-type: none"> • Nature du courant • Indice de protection • Tension d'alimentation • Raccordement électrique • Puissance absorbée • Thermostat d'ambiance et pendule horaire 	Monophasé alternatif - 50 Hz IP44 230 Volts 2 fils + terre 150 W Tension 24 Volts continu ou tension de coupure 230 Volts alternatif	
Dimensions et poids		
<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur • Largeur • Profondeur • Poids chaudière en service 	880 mm 600 mm 481 mm 120 kg	
Pays de distribution	FR	

Caractéristiques techniques

	EGVB 23H	EGVB 28H
Catégorie gaz	II _{2E+3+} I _{2E+}	II _{2E+3P} I _{2E+}
Type sortie fumée	C ₁₂ -C ₃₂ C ₄₂	C ₁₂ -C ₃₂ C ₄₂
Chauffage		
• Puissance modulante	23 à 8 kW	28 à 10 kW
• Température maximale		80°C
• Pression maximale		3 bars
• Circulateur		50 W - 2 vitesses (voir courbe)
Sanitaire		
• Capacité du ballon		50 litres
• Temps de mise en température		5 min
• Débit spécifique (t 30°C)	15 l/min	17,5 l/min
• Pression maximale		8 bars
• Pression minimale		1 bar
Vase expansion		
• Capacité totale		7,5 litres
• Pression et prégonflage azote		0,4 bar
• Capacité utile		5,4 litres
• Capacité maximale de l'installation		180 litres (T. moy. 75°C)
Performances		B300
Circuit électrique		
• Nature du courant		Monophasé alternatif - 50 Hz
• Indice de protection		IP44
• Tension d'alimentation		230 Volts
• Raccordement électrique		2 fils + terre
• Puissance absorbée		250 W
• Thermostat d'ambiance et pendule horaire		Tension 24 Volts continu ou tension de coupure 230 Volts alternatif
Dimensions et poids		
• Hauteur		880 mm
• Largeur		600 mm
• Profondeur		481 mm
• Poids chaudière en service		120 kg
Pays de distribution		FR

Débit gaz

Catégorie gaz	Aux conditions de références 15°C 1013 mbar	Injecteurs	Débit calorifique et débit gaz			
			Rampe (repérage)	EGLB 23H B11BS / EGVB 23H		EGLB 23 B11VM.C.
		Qn = 26 kW		Qm = 10 kW	Qn = 26 kW	Qm = 10 kW
2E+	G20 : 20 mbar (gaz Naturel)	110	2,75 m³/h	1,06 m³/h	2,75 m³/h	1,06 m³/h
	G25 : 25 mbar (gaz Naturel)	110	2,92 m³/h	1,12 m³/h	2,92 m³/h	2,12 m³/h
3+	-	61	2,05 kg/h	0,79 kg/h	-	-
	3P : 37 mbar (Propane)	61	2,02 kg/h	0,78 kg/h	2,02 kg/h	0,78 kg/h

Gaz	Diaphragme (Repérage)	Vis calibrée de débit mini (Repérage)
Nat.	4,4	2,6
B/P	-	1,8

Catégorie gaz	Aux conditions de références 15°C 1013 mbar	Injecteurs	Débit calorifique et débit gaz	
			Rampe (repérage)	EGVB 28H
		Qn = 31,5 kW		Qm = 12,5 kW
2E+	G20 : 20 mbar (gaz Naturel)	120	3,33 m³/h	1,32 m³/h
	G25 : 25 mbar (gaz Naturel)	120	3,54 m³/h	1,41 m³/h
3+	-		-	-
	3P : 37 mbar (Propane)	63	2,45 kg/h	0,97 kg/h

Gaz	Diaphragme (Repérage)	Vis calibrée de débit mini (Repérage)
Nat.	4,9	2,9
B/P	-	2

Débits massiques des produits de combustion

TF °C	Q kg/h		Sanitaire
	Chauffage		Qn
	Qn	Qmin	
EGLB 23H	111	91	111

VM.C.

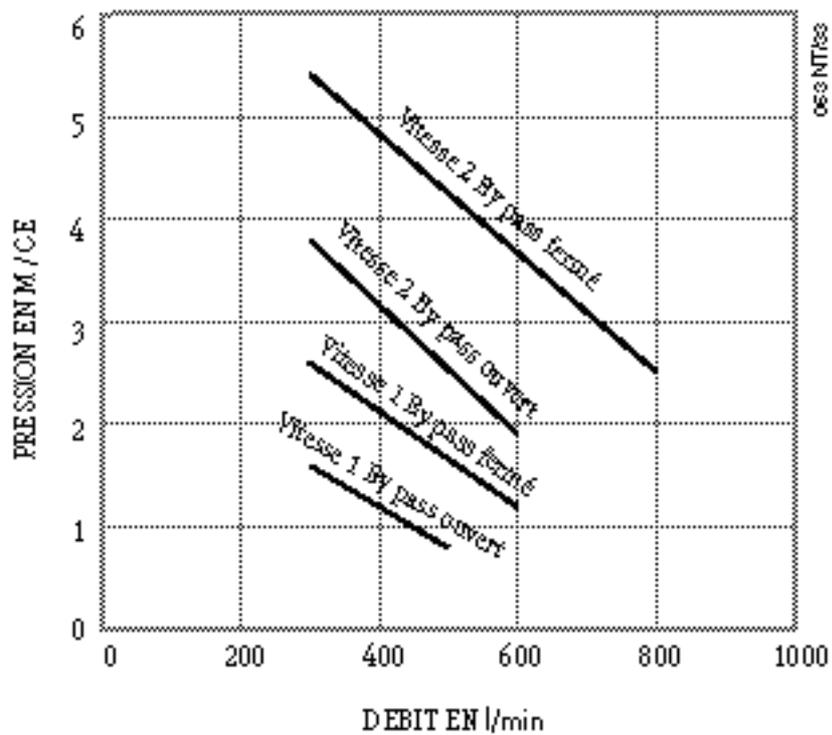
Si une chaudière EGALIS doit se raccorder sur un **dispositif de type V.M.C., ne pas tenir compte de ce chapitre.**

TF température fumée
Q débit massique

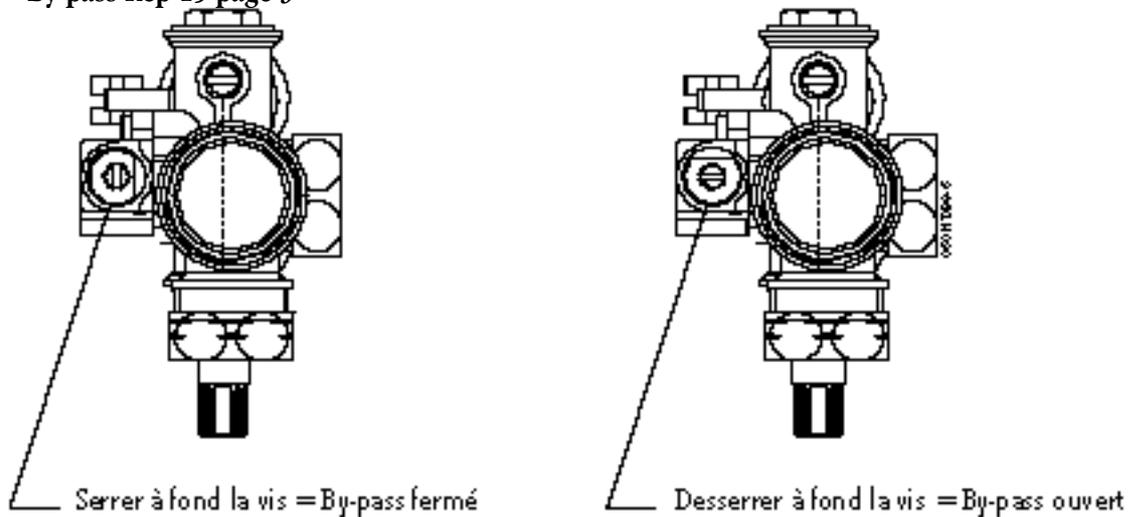
TF °C \ Q kg/h	Chauffage		Sanitaire
	Qn	Qmin	Qn
EGVB 23H	56,7 131	68,7 106	56,7 131
EGVB 28H	72,9 151	68,6 126	72,9 151

Caractéristiques hydrauliques

Circulateur 50W



By-pass Rep 15 page 3



Performances

Température chaudière	Type appareil	Départ à + 81°C				Départ de 66 à 80°C				Départ de 51 à 65°C				Départ de moins de 50°C				
		Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	
		%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	
Varie avec les besoins du chauffage	EGALIS GLB23	Tout	81,4	2944	355	469	81,4	2966	287	397	81,4	2947	222	327	81,4	2946	161	261
		Peu	76,7	10365	213	281	76,7	10366	172	238	76,7	10366	133	196	76,7	10367	97	156

Température chaudière	Type appareil	Départ à + 81°C				Départ de 66 à 80°C				Départ de 51 à 65°C				Départ de moins de 50°C				
		Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	
		%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	
Ne interve ne pas	EGALIS GLB23	Tout	80,2	2997	811	944	80,2	2900	651	779	81,1	2928	426	543	81,4	2946	287	397
		Peu	74,0	9999	487	567	74,0	10000	391	467	76,0	10274	255	326	76,7	10966	172	238

Puissance acoustique GLB

Température chaudière	Type appareil	Départ à + 81°C				Départ de 66 à 80°C				Départ de 51 à 65°C				Départ de moins de 50°C				
		Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	
		%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	
Varie avec les besoins du chauffage	EGALIS GVB23H	Tout	84,4	2904	146	193	84,9	2942	118	163	85,4	2900	91	135	85,9	2918	66	107
		Peu	79,2	8414	145	191	79,7	8467	117	162	80,2	8521	90	133	80,7	8574	66	106
	EGALIS GVB26H	Tout	82,9	28907	172	227	83,4	28678	139	192	83,9	28669	108	158	84,4	28800	78	126
		Peu	77,0	10662	156	206	77,5	10590	126	174	78,0	10598	97	144	78,5	10666	71	114

Température chaudière	Type appareil	Départ à + 81°C				Départ de 66 à 80°C				Départ de 51 à 65°C				Départ de moins de 50°C				
		Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	Rm	Pm	Ppm ds Vh	Ppm h Vh	
		%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	
Ne interve ne pas	EGALIS GVB23H	Tout	82,3	22724	334	388	83,3	29000	268	320	84,1	2928	175	223	84,9	29442	118	163
		Peu	74,3	7894	330	385	75,3	8000	265	317	78,2	8311	173	221	79,7	8467	117	162
	EGALIS GVB26H	Tout	81,0	27639	393	457	82,0	28000	315	377	82,7	28290	206	263	83,4	28478	139	192
		Peu	72,6	9864	356	414	73,6	10000	286	342	76,2	10346	187	238	77,5	10530	126	174

Puissance acoustique GVB

Pam : Pertes totales. Perte à l'arrêt / ds Vh : dans volume habitable / h Vh : hors volume habitable.
 Ppm : Pertes par les parois.
 Rm : Rendement moyen sur PCS / Pm : puissance moyenne.

